



édition
2022

POST 3^e

Le Guide

Partie I:
infos pratiques

DESTINATION MÉTIER

LE RÉSEAU NORMAND D'EXPLORATION DES MÉTIERS



**JE M'INFORME SUR
LES MÉTIERS**



**JE RENCONTRE UN
AMBASSEUR MÉTIER**



**JE TROUVE UNE IMMERSION
EN ENTREPRISE**

*Coach Léo t'informe sur un métier,
t'aide à rencontrer des professionnels
et découvrir des filières innovantes ?*



**ON FAIT LE POINT
EN 5 ÉTAPES !**

- 1 CONSULTER DES INFORMATIONS**
sur les métiers et les formations,
et trouve un ambassadeur pour
le rencontrer, ou une immersion en milieu
professionnel de 3 à 5 jours
- 2 CRÉE TON COMPTE SUR DESTINATION-MÉTIER**
Si j'ai moins de 16 ans, un représentant
légal doit renseigner son email
- 3 VALIDE L'EMAIL DE CONFIRMATION**
que je reçois à l'adresse renseignée,
(ou mon représentant légal)
- 4 AVEC TON COMPTE, TU PEUX**
contacter une entreprise, un
ambassadeur, et recevoir des suggestions
en rapport avec tes offres d'immersions favorites
- 5 TU AS TROUVÉ TON IMMERSION ?**
Pendant le temps scolaire : tu te rapproches
de ton établissement pour la convention
Hors temps scolaire : tu remplis des informations
dans ton espace pour établir une convention
avec une chambre consulaire

DÉCOUVRE LE MÉTIER DE TES RÊVES !

- Rencontrer des ambassadeurs et échanger avec eux sur leur métier, leur quotidien au travail.
- Contacter un réseau d'entreprises normandes et partir en immersion quelques jours pour découvrir le monde professionnel.
- T'informer en ligne sur les métiers et les formations grâce au réseau Cléor Normandie.

**CRÉE VITE TON COMPTE !
DESTINATION-MÉTIER.FR**



Des choix éclairés

L'année de 3^e marque une étape importante dans votre scolarité : préparation du brevet, fin du collège et transition vers le lycée. Elle est également essentielle pour votre parcours d'orientation : certains d'entre vous ont déjà une idée précise de leurs projets et de leurs études, d'autres hésitent ou cherchent encore des pistes selon leurs attraits et les motivations à préciser.

Pour vous aider dans vos réflexions et dans vos choix, j'ai le plaisir de vous annoncer la sortie du guide post 3^{ème} réalisé par l'Agence régionale de l'orientation et des métiers, en collaboration avec l'Onisep national.

Avec une édition revisitée et accessible, cette publication s'adresse à tous les collégiens et collégiennes normands et propose, dans cette première partie les informations nécessaires pour préparer son orientation ainsi qu'une présentation des filières d'excellence en Normandie, qui caractérisent la diversité de notre économie régionale. Dans un second temps, l'agence publiera d'autres documents regroupant les établissements proposant des formations accessibles après la 3^e.

À toutes les étapes de votre parcours, votre établissement scolaire, vos enseignants, les Centres d'Information et d'Orientation (CIO)

sont vos interlocuteurs privilégiés. Aussi, votre région, par l'Agence de l'orientation et des métiers contribue à l'information sur les métiers et les formations. Un ensemble d'outils et de ressources sont mis à votre disposition pour compléter ces informations et répondre à toutes vos questions via un service de conseil par téléphone, visioconférence au **0800 05 00 00** et sur son site **<https://parcours-metier.normandie.fr/agence-orientation>**

Je vous encourage à être ambitieux pour vos futures études comme pour vos projets professionnels, afin de vous donner les moyens d'exprimer vos talents !
Bonne lecture !

HERVÉ MORIN
PRÉSIDENT DE LA RÉGION NORMANDIE
PRÉSIDENT DE L'AGENCE RÉGIONALE
DE L'ORIENTATION ET DES MÉTIERS



La version numérique de ce guide est accessible sur le site
www.destination-metier.fr/articles/je-minforme-sur-les-metiers

📢 Le Dispositif Jeunes Diplômés est lancé ! Retrouvez les missions proposées par les entreprises Normandes

[CLIQUEZ ICI](#)

📢 Découvrez Destination métier pour rencontrer des ambassadeurs métier et faire des Immersions

[CLIQUEZ ICI](#)

Je m'oriente ▾



AGENCE DE L'ORIENTATION
et des Métiers



LE NUMERO GRATUIT
& le conseil à distance



S'INFORMER
sur les métiers

[Plus de thématiques d'orientation](#)

Je me forme ▾



SE FORMER
en apprentissage



SE FORMER
tout au long de sa vie



SE FORMER AUX MÉTIERS
du sanitaire et du social

[Plus de thématiques de formation](#)

Je trouve un emploi ▾



TOUTES LES OFFRES
disponibles en Normandie



TROUVER UNE MISSION
Jeune Diplômé

[Plus de thématiques d'emploi](#)



**PRÉPAREZ
L'AVENIR EN NORMANDIE**

www.choisirlanormandie.fr

Conception - Atelier Mook
© De gauche à droite : Biernacki - Cristoforajan - Sébastien Vargoz



Après la 3^e, choisir son orientation

La 3^e est une année charnière. Vous avez toute l'année pour réfléchir à vos premiers choix d'avenir. Souhaitez-vous vous diriger vers une formation professionnelle qui vous permettra d'apprendre un métier avec des enseignements moins théoriques et plus pratiques, ou bien préférez-vous aller vers un enseignement général qui vous permette de choisir plus tard votre voie ? Ce n'est pas qu'une question de résultats scolaires. Cela dépend aussi en grande partie de ce dont vous avez envie. Vous projetez-vous dans des études longues ou avez-vous plutôt envie d'aller travailler rapidement, quitte à reprendre une formation après

une première expérience professionnelle ? Vous le savez sans doute, vous changerez de métier plusieurs fois dans votre vie. Ce premier choix n'est donc pas définitif. C'est une étape qui correspond à la personne que vous êtes aujourd'hui. Lorsque vous choisirez votre formation, il faudra aussi regarder si elle mène vers un secteur qui offre des emplois ou si vous risquez d'avoir plus de difficulté à trouver un poste qui vous conviendra. C'est donc un équilibre à trouver entre vos rêves, vos capacités à réussir et les opportunités de travailler dans le secteur qui vous attire. N'hésitez pas à vous appuyer sur vos professeurs et sur l'équipe de

direction du collège pour vous accompagner dans votre réflexion. Votre région est aussi là pour vous aider, notamment en vous fournissant de l'information et en participant activement aux heures dédiées à l'orientation. Si vous souhaitez disposer de plus d'accompagnement, prenez rendez-vous avec un psychologue de l'Éducation nationale. Nous sommes tous là pour vous accompagner dans votre projet. Alors à vous de jouer, lancez-vous !

FRÉDÉRIQUE ALEXANDRE-BAILLY
DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'ONISEP

DÉCOUVREZ ET COMMANDEZ EN UN CLIC NOS PUBLICATIONS :
www.onisep.fr/talibrairie



L'Agence Régionale de l'Orientation et des Métiers de Normandie

Atrium-115 boulevard de l'Europe-76100 ROUEN

Nom du directeur de la publication : Denis LÉBOUCHER

Nom du responsable de la rédaction : Vanessa ROFFE

Conception graphique, illustrations et mise en page : *image 4 France*

Mise en page : Matthias MARTIN

Rédaction et photo : Agence de l'orientation et des métiers,

Normandie Attractivité et AdobeStock

Date du dépôt légal : En cours de dépôt

Date de parution : Mars 2021

Office national d'information sur les enseignements et les professions. Établissement public sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des sports et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

12, mail Barthélemy Thimonnier, CS 10450 Lognes

77437 Marne-la-Vallée Cedex 2 - Tél. : 01 64 80 35 00

Directrice de la publication : Frédérique Alexandre-Bailly

Directrice adjointe de la publication : Marie-Claude Gusto

Éditions transmédias

Directrice : Sandrine Marcillaud-Authier

Rédaction : Julie Colombier

Secrétaire de rédaction : Catherine Marc

Correctrice : Pauline Couillet, Julia Maurouard

Ressources documentaires

Directeur : Gilles Foubert

Documentation : Valérie Forestiez, Dominique Kanonidis, Claire Magimel, Nathalie Remonou

Handicap

Cheffe de service : Héléne Legault

Service de création et de fabrication cross-média

Chef de service et direction artistique : Bruno Delobelle

Maquette et mise en pages : Isabelle Sénéchal

Fabrication : Laurence Parlouer

Photogravure : Key Graphic (Paris)

Offre de services et de la relation à l'utilisateur

Directrice : Isabelle Dussouet

Onisep VPC, 12 mail Barthélemy Thimonnier, CS 10450 Lognes, 77437 Marne-la-Vallée, Cedex 2

Internet : onisep.fr

Relations clients : service-clients@onisep.fr

Plan de classement Onisep : ENS 73 00 00

ISBN numérique : 978-2-273-01608-7

Dépôt légal : Décembre 2021

Reproduction, même partielle, interdite sans accord préalable de l'Onisep.

Sommaire

<i>Préparer votre orientation en classe de 3^e</i>	6
<i>Les formations après la 3^e</i>	8
<i>Choisir la voie professionnelle</i>	9
Le CAP	11
Le CAP agricole	11
Le bac professionnel	11
Le bac professionnel agricole	12
Le brevet professionnel agricole	12
Liste des bacs professionnels	13
Liste des 2 ^{des} professionnelles familles de métiers	14
Un diplôme professionnel, et après ?	16
<i>Choisir la voie générale et technologique</i>	18
La 2 ^{de} générale et technologique	20
La 2 ^{de} STHR	21
La 1 ^{re} et la terminale générale et technologique	22
La voie générale (1 ^{re} et terminale)	23
La voie technologique (1 ^{re} et terminale)	24
Vers le baccalauréat	26
<i>Élèves en situation de handicap</i>	28
<i>Vos questions, nos réponses</i>	30
<i>Filière d'excellence</i>	33

Préparer votre orientation en classe de 3^e

La classe de 3^e marque la fin de votre parcours au collège. Deux grandes voies de formation s'offrent à vous pour la rentrée suivante : la voie générale et technologique ou la voie professionnelle.



à savoir

DISPOSITIONS CONCERNANT LE REDOUBLEMENT

À titre exceptionnel, lorsque le dispositif d'accompagnement pédagogique mis en place n'a pas permis de pallier les difficultés importantes d'apprentissage rencontrées par l'élève, un redoublement peut être décidé par le chef d'établissement en fin d'année scolaire. Cette décision intervient à la suite d'une phase de dialogue avec l'élève et ses représentants légaux [...] après que le conseil de classe s'est prononcé. La décision de redoublement est notifiée par le chef d'établissement aux représentants légaux de l'élève [...]. Ces derniers peuvent faire appel de cette décision. La mise en œuvre d'une décision de redoublement s'accompagne d'un dispositif d'accompagnement pédagogique spécifique de l'élève concerné, qui peut notamment prendre la forme d'un PPRE (programme personnalisé de réussite éducative). Une seule décision de redoublement peut intervenir durant la scolarité d'un élève avant la fin du cycle 4*.

* Le cycle 4 (cycle des approfondissements) recouvre les classes de 5^e, 4^e et 3^e.
Décret n° 2018-119 du 20 février 2018 - JO du 21 février 2018 - BO n° 8 du 22 février 2018 (extraits)

RÉFLÉCHIR À SON PROJET

DE SEPTEMBRE À DÉCEMBRE Le temps de la réflexion

Dès le 1^{er} trimestre, il est important de vous informer sur les parcours de formation après la classe de 3^e et de faire le point sur vos aptitudes scolaires, vos goûts et vos centres d'intérêt.

- Renseignez-vous au CIO (centre d'information et d'orientation) de votre secteur et au CDI (centre de documentation et d'information) de votre établissement. Ils proposent de nombreuses ressources sur les différentes formations et les métiers qui vous correspondent.

- Prévoyez des échanges avec vos parents, votre professeur principal, le psychologue de l'Éducation nationale le médecin scolaire et votre enseignant référent, le cas échéant.

- Pensez à noter sur votre agenda les rendez-vous importants de l'année, comme les salons ou les JPO (journées portes ouvertes) des lycées, CFA (centres de formation d'apprentis) et autres établissements. Des salons virtuels et portes ouvertes virtuelles peuvent être organisés cette année.

Retrouvez toutes les informations régionales sur le site parcours-metier.normandie.fr

- Conservez la trace de vos recherches dans Folios ou tout autre espace dédié comme l'ENT (espace numérique de travail) de votre établissement.

À noter : le stage d'observation en milieu professionnel, vise à vous sensibiliser à la réalité du monde du travail et tester un projet de formation ou de métier.

- Si vous êtes en situation de handicap, afin d'ajuster votre projet de poursuite d'études, n'hésitez pas à prendre contact avec les établissements dans lesquels vous souhaiteriez être affecté (lire p. 26).

RENDEZ-VOUS SUR

destination-metier.fr

pour vous informer sur les métiers, trouver votre stage ou rencontrer un professionnel

PRÉSENTATION DES TÉLÉSERVICES ORIENTATION, AFFECTATION ET INSCRIPTION

Les téléservices permettent :

- de demander une voie d'orientation (CAP, 2^{de} professionnelle, 2^{de} générale et technologique);
 - de consulter les réponses du conseil de classe;
 - de prendre connaissance de l'offre de formation après la 3^e proposée dans l'enseignement public ou privé, sous statut scolaire ou en apprentissage, partout en France;
 - de se porter candidat en demandant à poursuivre ses études dans une ou plusieurs des formations proposées dans un ou plusieurs établissements de son choix;
 - de recevoir le résultat de cette demande;
 - et de s'inscrire dans le nouvel établissement.
- Ils sont accessibles via Éduconnect, pour les parents des élèves scolarisés dans un établissement public ou privé sous contrat de l'Éducation nationale.

Inscription à l'adresse suivante :

<https://educonnect.education.gouv.fr>

À noter : l'utilisation des téléservices reste facultative, des formulaires papier peuvent être mis à disposition des familles par les établissements :

- la fiche de dialogue ;
- la fiche préparatoire à l'affectation ;
- les dossiers d'inscription aux établissements scolaires.

INDIQUER SES DEMANDES

DE JANVIER À FÉVRIER Les demandes d'orientation

Vous formulez une ou plusieurs demandes d'orientation sur le téléservice Orientation (ou vous complétez la fiche de dialogue) :

- 2^{de} GT (générale et technologique) ou 2^{de} spécifique STHR (*lire p. 18 à 21*) ;
- 2^{de} professionnelle organisée ou non par familles de métiers (sous statut scolaire ou en apprentissage, *lire p. 9*) ;
- 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole (sous statut scolaire ou en apprentissage, *lire p. 9*).

En parallèle, continuez à approfondir votre information grâce aux JPO et aux mini-stages organisés dans les lycées. C'est l'occasion de découvrir les enseignements et les spécialités, d'assister à un cours et de rencontrer des élèves et des professeurs.

EN MARS L'avis provisoire d'orientation

Le conseil de classe du 2^e trimestre émet un avis provisoire d'orientation accessible sur le téléservice Orientation (ou sur la fiche de dialogue). Cet avis est indicatif et constitue le début d'un dialogue avec votre professeur principal et le psy-EN afin de préparer vos choix définitifs.

CONFIRMER SES CHOIX D'ORIENTATION ET DEMANDER UNE AFFECTATION

EN AVRIL Les offres de poursuite d'étude

Vous consultez sur le téléservice Affectation les offres de formations après la 3^e proposées dans l'enseignement public, privé, sous statut scolaire et en apprentissage, partout en France.

EN MAI Les choix définitifs et voeux d'affectation

Vous arrêtez vos choix définitifs d'orientation sur le téléservice Orientation (ou avec la fiche de dialogue) et saisissez vos demandes d'affectation sur le téléservice Affectation (ou complétez la fiche préparatoire à l'affectation). Il est conseillé de formuler plusieurs demandes par ordre de préférence. Pour la 2^{de} GT, vous inscrirez les formations

demandées et, pour chacune, les établissements souhaités.

Pour une poursuite vers une formation professionnelle vous pourrez choisir des familles de métiers (regroupant plusieurs spécialités professionnelles) ou des spécialités professionnelles. Pour ces dernières, vous choisirez les modalités de formation que vous souhaitez : sous statut scolaire ou en apprentissage (formation en alternance dans une entreprise après avoir signé un contrat avec un employeur), puis les établissements souhaités.

À noter : pour s'inscrire en CFA (centre de formation d'apprentis), en MFR (maison familiale rurale) ou en établissement privé, vous devrez impérativement contacter les établissements souhaités et vous engager dans une recherche d'employeur dès le mois de janvier.

EN JUIN La décision d'orientation et l'affectation

Le conseil de classe du 3^e trimestre formule une proposition d'orientation :

- si elle correspond à votre demande, elle devient alors la décision d'orientation, notifiée par le chef d'établissement ;
- si elle diffère, le chef d'établissement s'entretient avec vous et votre famille et prend ensuite la décision définitive. En cas de désaccord, votre famille peut, dans un délai de 3 jours, faire appel auprès d'une commission qui arrêtera la décision d'orientation définitive, ou optera pour le maintien dans la classe d'origine. En cas d'appel, le chef d'établissement transmet à la commission d'appel les décisions motivées et les éléments susceptibles d'éclairer cette instance.

FIN JUIN-DÉBUT JUILLET Les résultats d'affectation et l'inscription

Fin juin-début juillet, vous recevez votre résultats d'affectation. Avec votre famille, vous devez impérativement vous inscrire dans l'établissement public pour la formation indiquée et selon le délai imparti précisé sur la notification d'affectation reçue. Sinon, la place qui vous a été attribuée sera considérée comme libre et pourra être proposée à un autre élève sur liste d'attente. Pour l'inscription, vous pouvez opter pour le téléservice Inscription (le chef d'établissement d'origine est l'interlocuteur privilégié pour le suivi de l'inscription), ou remplir un dossier papier remis par le secrétariat du lycée à la suite de la procédure d'affectation.



infos

L'ENTRETIEN PERSONNALISÉ D'ORIENTATION

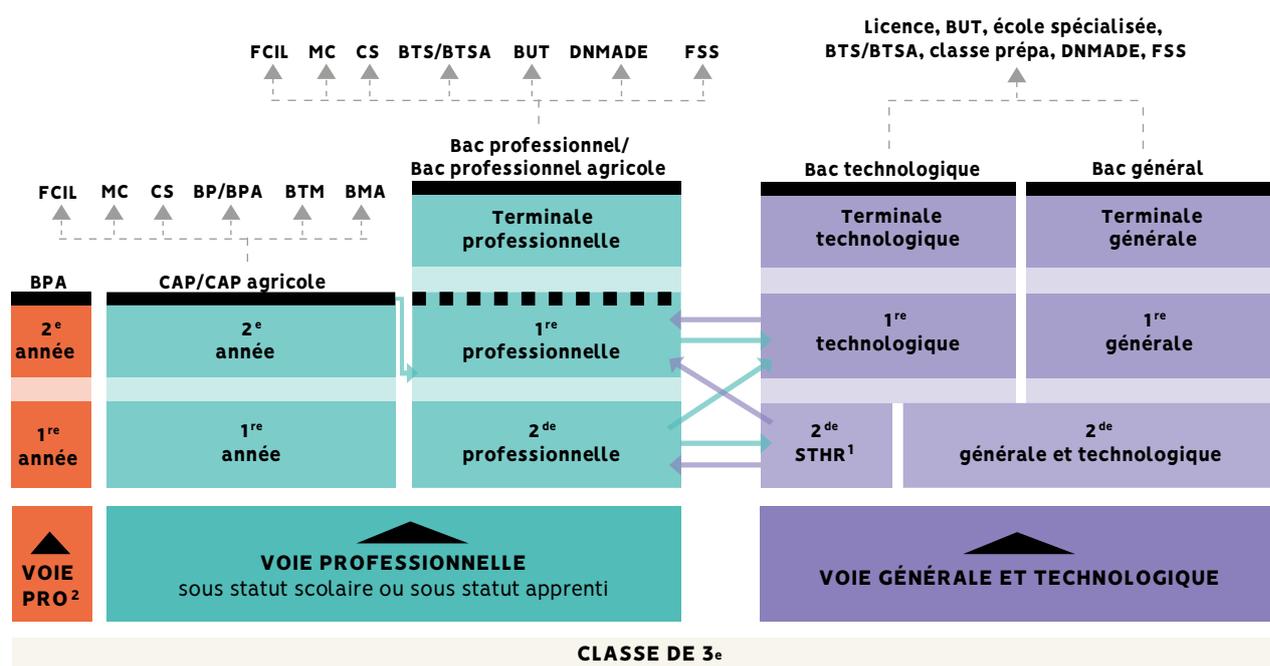
Organisé avec le psy-EN (psychologue de l'Éducation nationale) du collège, cet entretien se déroule avec le professeur principal, votre famille et vous-même. L'objectif est de vous aider à faire le point sur votre scolarité et d'envisager les poursuites d'études qui vous conviennent.

L'ACCOMPAGNEMENT À L'ORIENTATION

Un temps de 36 heures annuelles d'accompagnement à l'orientation est prévu, à titre indicatif, pour les élèves de 3^e, selon leurs besoins et les modalités mises en place dans l'établissement. Des actions d'information spécifiques en lien avec les régions peuvent également être organisées.

Besoin d'un conseil ou d'une information sur les métiers : appelez le numéro gratuit de l'Agence régionale de l'Orientation et des métiers 0 800 05 00 00

Les formations après la 3^e



© Onisep 2020

Passerelles entre les différentes voies

1. Les enseignements technologiques du bac STHR se déroulent dans la 2^e.
2. Exclusivement sous statut apprenti

■ Bac général

La voie générale se compose d'enseignements communs, d'enseignements de spécialité, et d'enseignements optionnels (*lire p. 22*). Le bac général mène principalement à des filières d'études longues à bac + 3, bac + 5 voire plus.

■ Bac professionnel / bac professionnel agricole

Décliné dans de nombreuses spécialités, le bac professionnel offre un accès direct à l'emploi. La poursuite d'études est toutefois possible, notamment en BTS/BTSA (*lire p. 17*).

■ Bac technologique

Huit séries au choix : S2TMD, ST2S, STAV, STD2A, STHR, STI2D, STL, STMG. Le bac technologique conduit principalement à des études supérieures techniques à bac + 2 (BTS/BTSA), voire plus longues (BUT, écoles d'ingénieurs, de commerce, licence...) (*lire p. 23*).

■ BPA

Décliné en sept secteurs professionnels, le BPA est proposé par la voie de l'apprentissage. (*lire p. 12*)

■ CAP / CAP agricole

Premier niveau de qualification professionnelle, le CAP vise l'acquisition de techniques précises pour exercer un métier (*lire p. 16*). La poursuite d'études est envisagée, notamment en bac professionnel (*lire p. 11*). CAP en 1, 2 ou 3 ans en fonction du profil et des besoins de l'élève. en fonction du profil et des besoins de l'élève.

BMA : brevet des métiers d'art
BP/BPA : brevet professionnel/brevet professionnel agricole
BTM : brevet technique des métiers
BTS/BTSA : brevet de technicien supérieur/ brevet de technicien supérieur agricole
BUT : bachelor universitaire de technologie
CAP/CAP agricole : certificat d'aptitude professionnelle/ certificat d'aptitude professionnelle agricole
CS : certificat de spécialisation (agricole)
DN MADE : diplôme national des métiers d'art et du design
FCIL : formation complémentaire d'initiative locale
FSS : formation supérieure de spécialisation
MC : mention complémentaire

Choisir la voie professionnelle

Objectif : acquérir des compétences professionnelles pointues garantissant l'accès à l'emploi dans des secteurs porteurs, généralement en 2 ans pour le CAP et en 3 ans pour le bac pro. La voie professionnelle propose des parcours personnalisés mieux adaptés aux besoins de chacun, en vue d'une insertion immédiate ou d'une poursuite d'études. Ces formations peuvent être suivies sous statut scolaire ou en apprentissage.

DES ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

En 1^{re} année de CAP ou en 2^{de} professionnelle, vous suivrez, comme au collège, des enseignements généraux (français, mathématiques, histoire-géographie, langue étrangère, etc.). Mais vous les verrez sous un jour nouveau : plus concrets et davantage en relation avec les métiers préparés, comme la biologie pour la coiffure ou les sciences physiques pour l'électricité.

DES ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS

La moitié de l'emploi du temps sera consacrée aux enseignements professionnels : vous y apprendrez les techniques et les gestes du métier à l'aide d'outils et de matériels spécifiques. Ceux-ci se déroulent en cours, mais aussi en groupes à effectifs réduits et en ateliers, en

laboratoire, en salle informatique, parfois en entreprise. Le travail en petit groupe et en équipe est privilégié. Des projets liés à vos centres d'intérêt (sportifs, artistiques, à caractère professionnel, etc.) sont aussi prévus.

Certains cours se dérouleront en **co-intervention** : dans certains cours d'enseignement professionnel interviendront à la fois le professeur d'enseignement professionnel et celui de français ou de mathématiques.

Tout au long de votre parcours, des heures d'enseignement professionnel seront dédiées à la **réalisation d'un chef-d'œuvre**. Il s'agit de la présentation d'un projet, réalisé seul ou en groupe, qui peut prendre des formes très diverses : conception et réalisation d'un produit fini (en bois, métal, tissu, papier, etc.), d'un texte, d'un journal, d'un site Internet, d'un film ou de planches créatives; participation à un concours; organisation d'un événement, etc. Cette démarche de réalisation

concrète fait appel à différentes disciplines d'enseignements professionnels et généraux. Le **chef-d'œuvre** est évalué à la fin de la formation lors d'une présentation orale et compte pour la délivrance de votre diplôme.

DES STAGES EN ENTREPRISE

Le lycée vous prépare et vous accompagne dans vos démarches pour trouver un lieu de stage.

En CAP ou bac professionnel, vous aurez plusieurs périodes de formation en milieu professionnel (12 à 14 semaines en CAP, 18 à 22 semaines en bac professionnel selon la spécialité) pour vous familiariser avec des situations de travail et avec le fonctionnement d'une entreprise ou d'un milieu professionnel en conditions réelles. Ces stages en milieu professionnel vous permettent d'acquérir des compétences qui sont nécessaires pour la validation du diplôme préparé.

CONSOLIDATION, ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ ET PRÉPARATION À L'ORIENTATION

Après un test de positionnement en français et en mathématiques, en début d'année, vous bénéficiez d'un renforcement de vos connaissances dans ces matières, si nécessaire.

Tout au long de votre parcours, selon vos besoins et vos projets personnels, vous pourrez bénéficier d'une aide dans l'élaboration de votre projet d'orientation, en particulier si vous voulez changer de spécialité de diplôme, rejoindre la voie générale et technologique (lire p.18) ou encore vous préparer à l'insertion professionnelle ou à la poursuite d'études.

SE FORMER PAR L'APPRENTISSAGE

Choisir l'apprentissage, c'est suivre une formation qui prépare aux mêmes diplômes que la voie scolaire et qui alterne périodes de cours en CFA (centre de formation d'apprentis) et périodes de travail en entreprise sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage. La formation peut être effectuée à distance avec un suivi par le CFA. Des lycées proposent des formations en apprentissage et avec la transformation de la voie professionnelle la possibilité de parcours mixtes : l'apprentissage s'effectue soit sur la totalité du CAP ou du bac professionnel, soit sur une partie du cursus, par exemple la ou les 2 dernières années de formation. En cas de rupture du contrat d'apprentissage, la formation peut être poursuivie sous statut scolaire. Il s'adresse aux jeunes de 16 ans (15 ans si le jeune a atteint cet âge entre la rentrée scolaire et le 31 décembre de l'année civile, et qu'il a terminé son année de 3^e) à 30 ans (29 ans révolus).

En tant qu'apprenti, vous signez un contrat de travail qui fait de vous un salarié à part entière de l'entreprise. Vous devez adopter les codes du monde professionnel (assiduité, ponctualité, sérieux dans le travail, respect des règles) et vous avez les mêmes vacances que les autres salariés (5 semaines de congés payés par an).

Vous recevez une rémunération qui va de 429,16 € (27 % du Smic) à 874,21 € (55 % du Smic) par mois pour les apprentis mineurs. Précision : le salaire d'un apprenti est exonéré des cotisations sociales. Le salaire brut est identique au salaire net.

Avant de signer un contrat d'apprentissage, il vous faut, avec l'aide de votre établissement, chercher une entreprise. Anticipez ou démarrez vos demandes plusieurs mois avant le début de la formation.

À noter : la période d'apprentissage en entreprise peut commencer dans les 3 mois précédant ou suivant le début de la formation au CFA (centre de formation d'apprentis). Pour les élèves reconnus en situation de handicap, l'apprentissage est accessible sans limite d'âge. Ils peuvent prolonger la durée initiale de leur contrat de 1 an (jusqu'à 4 ans) et suivre les enseignements à distance s'il ne leur est pas possible de fréquenter le CFA. Ils peuvent également bénéficier d'une formation aménagée : aménagement pédagogique, aménagement du temps de formation, cours par correspondance.

POUR EN SAVOIR +

<https://parcours-metier.normandie.fr/apprentissage-se-former-en-apprentissage>

<https://labonnealternance.pole-emploi.fr>

<https://www.alternance.emploi.gouv.fr/accueil>

PARTIR SE FORMER À L'ÉTRANGER

Tous les lycéens et apprentis de la voie professionnelle peuvent partir à l'étranger pour une période de 15 jours à 1 an, à n'importe quel moment de leur cursus selon le cadrage réalisé par l'établissement ou le CFA. En entreprise et/ou dans un établissement de formation professionnelle, cette expérience à l'étranger est l'occasion de gagner en autonomie, d'enrichir leurs connaissances du métier et d'améliorer leur pratique d'une langue étrangère. La valorisation des compétences acquises à l'étranger est désormais possible grâce à une attestation MobilitéPro reçue en plus du diplôme.

CHANGER D'ORIENTATION

Quelque soit le cursus, il est possible de changer de voie ou de spécialité sans avoir à recommencer à nouveau le cycle. Pour cela, il vous faut contacter le professeur principal et/ou le psychologue de l'Éducation nationale.

À noter : les élèves de terminale CAP de la même spécialité que le bac professionnel demandé sont prioritaires pour un accès en 1^{re} professionnelle. Les élèves de 2^{de} ou de 1^{re} professionnelle peuvent demander un changement d'orientation dans une autre spécialité de 1^{re} professionnelle.

En fonction de vos motivations, de vos résultats scolaires, des places disponibles dans la filière souhaitée et des recommandations par avis du conseil de classe, le chef d'établissement peut donner un avis favorable à cette réorientation. Toutefois, avant d'intégrer votre nouvelle formation, vous pourrez suivre un stage passerelle pour découvrir votre nouvelle filière et acquérir les compétences nécessaires afin de réussir dans la formation visée. ★



LE CAP

Le CAP (certificat d'aptitude professionnelle) est un diplôme national de niveau 3 du cadre national des certifications professionnelles. Il peut conduire à une insertion immédiate dans la vie active ou à une poursuite d'études, en particulier en classe de 1^{re} professionnelle dans une spécialité de baccalauréat professionnel relevant du même secteur.

Le CAP peut se préparer sous statut scolaire en lycée professionnel ou en apprentissage sur la totalité ou une partie du cursus (*lire p. 10*).

Il est décliné dans près de 200 spécialités, relevant de différents domaines :

- agriculture, élevage, aménagement, forêt
- alimentation, hôtellerie, restauration
- arts, artisanat, audiovisuel
- automobile, engins
- bâtiment, travaux publics
- bois, ameublement
- chimie, physique
- commerce, vente
- électricité, électronique, énergie
- hygiène, sécurité
- industries graphiques
- matériaux : métaux, plastiques, papier
- productique, mécanique
- santé, social, soins
- sports, loisirs
- textile, habillement
- transport, magasinage.

Retrouvez l'ensemble des spécialités sur www.onisep.fr.

Le CAP en 2 ans est proposé aux élèves issus de 3^e pour acquérir un premier niveau de qualification professionnelle. Le CAP peut être aussi préparé **en 1 an ou 3 ans** selon les profils et besoins particuliers des élèves. Ces parcours adaptés sont proposés par l'équipe pédagogique après un dialogue avec l'élève et/ou sa famille.

Dans la majorité des cas, **le parcours en 1 an** concerne des élèves de 1^{re} ou de terminale souhaitant obtenir un CAP ou des jeunes déjà diplômés (minimum niveau 3) qui seront dispensés des épreuves générales, ou à des jeunes sortis du système scolaire sans qualification en retour en formation. Des jeunes très motivés, avec un projet professionnel solide et un bon niveau scolaire, peuvent bénéficier de ce parcours. La formation comprend :

- **des enseignements généraux** : français ; histoire-géographie ; mathématiques, physique-chimie ; prévention-santé-

environnement ; enseignement moral et civique ; arts appliqués et cultures artistiques ; EPS et selon la spécialité langue vivante. Ces enseignements, en relation avec les activités professionnelles, couvrent environ la moitié de l'emploi du temps hebdomadaire ;

- **des enseignements technologiques et professionnels** sous forme de cours, de travaux pratiques et de travaux en atelier, en intérieur ou en extérieur, en fonction de la spécialité du CAP choisie, représentent un peu plus de la moitié de l'emploi du temps. Certaines séquences se déroulent en co-intervention avec le professeur de français ou le professeur de mathématiques. Un volume horaire est aussi consacré à la réalisation du chef-d'œuvre présenté en fin de CAP et évalué dans le cadre de l'obtention du diplôme (*lire p. 9*) ;

- **des périodes de formation en milieu professionnel** de 12, 13 ou 14 semaines de stage réparties sur les 2 années de formation selon la spécialité de CAP. Lorsque la durée de formation est de 1 an, l'élève effectue au minimum 5 semaines en milieu professionnel ;

- **des heures de consolidation, accompagnement personnalisé et préparation à l'orientation.** (*lire p.10*)

LE CAP AGRICOLE

Le certificat d'aptitude professionnelle agricole est décliné dans une dizaine de spécialités. Il comprend :

- **3 modules d'enseignement général communs à toutes les spécialités du CAP agricole en référence à des dimensions de la vie sociale, professionnelle et civique** incluant des enseignements de lettres modernes ; histoire-géographie ; éducation socioculturelle ; mathématiques ; technologies de l'informatique et du multimédia ; sciences économiques, sociales et de gestion ; biologie-écologie ; physique-chimie ; éducation physique et sportive ; langue vivante ;

- **4 modules d'enseignement professionnel ;**
- **13 semaines de stage dont 12 semaines prises sur la scolarité (11 semaines de stage individuel en milieu professionnel**

et 1 semaine de stage collectif) ;

- **5 heures par semaine pour permettre une individualisation des parcours :**

renforcement des connaissances pour poursuivre des études... ;

- **3 heures de pluridisciplinarité ;**

- **1 enseignement facultatif.**

Pour les CAP agricoles, la grille horaire diffère selon la spécialité.

POUR EN SAVOIR +

www.chlorofil.fr, rubrique «Diplômes et ressources pour l'enseignement ».

LE BAC PROFESSIONNEL

Le bac professionnel est un diplôme de niveau 4 du cadre national des certifications professionnelles. Décliné dans près de 100 spécialités, il peut conduire à une insertion immédiate dans la vie active ou à une poursuite d'études dans l'enseignement supérieur, en particulier en BTS ou BTSA (en 2 ans).

Il peut se préparer sous statut scolaire ou en apprentissage pour la totalité ou une partie du cursus (*lire p. 10*).

15 familles de métiers sont proposées en 2^{de} professionnelle (*lire p.14*).

Elles regroupent des spécialités de bac professionnel qui présentent des compétences communes à tous les métiers d'un même secteur, ce qui laisse à l'élève un temps supplémentaire pour choisir le bac professionnel qu'il veut préparer en 1^{re} et en terminale.

Si l'élève s'inscrit dans une formation sous statut scolaire, il doit obligatoirement choisir une 2^{de} organisée par familles de métiers.

Pour les bacs professionnels qui n'entrent pas dans une famille de métiers, le choix de la spécialité se fait dès la 2^{de}.

À noter : une unité facultative secteur sportif est ouverte à la rentrée 2021 pour les élèves de 1^{re} professionnelle (voir p.13).

Le baccalauréat professionnel se déroule en 3 ans :

• **La 2^{de} professionnelle.** L'élève entre soit dans une 2^{de} organisée par familles de métiers, soit dans une 2^{de} hors familles de métiers. Des tests de positionnement ont lieu à la mi-septembre. En fin d'année de 2^{de} organisée par familles de métiers, l'élève choisit la spécialité qu'il souhaite poursuivre en 1^{re} et terminale professionnelles.

À noter : si la spécialité qui l'intéresse n'est pas proposée dans son établissement, il lui est possible de poursuivre sa formation ailleurs.

• **La 1^{re} professionnelle.** L'élève approfondit ses compétences professionnelles ; son temps de formation en entreprise augmente. Il commence la préparation d'un chef-d'œuvre, c'est-à-dire un projet réalisé seul ou en équipe (un produit, un événement...) assuré dans un cadre pluridisciplinaire (lire p.9). À la fin de l'année, l'élève peut se voir délivrer une attestation de réussite intermédiaire. Inscrite dans le parcours de formation de l'élève, cette étape permet de dresser un bilan de ses connaissances et compétences, de souligner les points forts constatés et d'identifier les points d'amélioration à envisager pour l'obtention du baccalauréat.

• **La terminale professionnelle.** L'élève poursuit sa spécialité. Les heures de consolidation, d'accompagnement personnalisé et d'accompagnement au choix d'orientation lui permettent de bénéficier d'un module, soit de préparation à l'insertion professionnelle (recherche d'emploi, CV, entretiens, préparation à la création d'entreprise, etc.), soit de préparation à la poursuite d'études (renforcement méthodologique, procédure Parcoursup, etc.). Le choix du module n'est pas définitif et l'élève peut en changer s'il le souhaite. La formation comprend :

• **des enseignements généraux :** français, histoire-géographie et enseignement moral et civique, mathématiques, langue vivante, arts appliqués et cultures artistiques, éducation physique et sportive, physique-chimie ou une seconde langue vivante selon la spécialité du bac choisi ;

• **des enseignements professionnels.** Prévention-santé-environnement ; enseignements d'économie-gestion ou d'économie-droit selon la spécialité du bac,

enseignements professionnels. Certaines heures se déroulent en co-intervention avec le professeur de français ou le professeur de mathématiques-sciences. Des heures sont aussi consacrées dans l'emploi du temps à la réalisation d'un chef-d'œuvre présenté en fin de terminale et évalué pour l'examen ; un atelier philosophique peut remplacer certaines heures de co-intervention en terminale ;

• **des périodes de formation en milieu professionnel.** Entre 18 et 22 semaines de stage selon les spécialités, réparties sur les 3 ans ;

• **des heures de consolidation, accompagnement personnalisé et préparation à l'orientation.** Après un test de positionnement en début de 2^{de}, l'élève consolidera sa maîtrise du français et des mathématiques si nécessaire. Tout au long du parcours en 1^{re} et en terminale, selon ses besoins et ses projets personnels, il pourra bénéficier de soutien, d'aide pour l'élaboration de son projet d'orientation, en particulier pour la préparation à l'insertion professionnelle ou à la poursuite d'études

LE BAC PROFESSIONNEL AGRICOLE

Quatre familles de métiers sont proposées en 2^{de} professionnelle :

- **métiers de alimentation – bio-industries – laboratoire ;**
- **métiers de la nature-jardin-paysage-forêt ;**
- **métiers de la productions ;**
- **métiers du conseil vente ;**

En 2^{de} professionnelle, des tests de positionnement ont lieu à la mi-septembre

L'enseignement agricole propose en outre deux classes de 2^{de} professionnelle dédiées :

- services aux personnes et aux territoires ;
- technicien en expérimentation animale.

Organisé en 3 ans, le bac comprend :
• des enseignements généraux : lettres modernes, histoire-géographie, technologies de l'informatique et du multimédia, documentation, sciences économiques, sociales et de gestion, langue vivante, biologie-écologie, mathématiques, physique-chimie, informatique, éducation socioculturelle, éducation physique et sportive ;

- des enseignements professionnels : techniques professionnelles, sciences

économiques ;

- des enseignements à l'initiative des établissements ;
- un stage collectif pour l'éducation à la santé et au développement durable (1 semaine en 2^{de} professionnelle et 1 semaine sur le cycle terminal) ;
- des travaux pratiques renforcés : chantier école ;
- une mise à niveau des élèves : 1 semaine en 2^{de} professionnelle ;
- des périodes de formation en milieu professionnel : 14 à 16 semaines de stage dont 13 prises sur la scolarité (12 semaine de stage individuel en milieu professionnel et 1 semaine de stage collectif).

POUR + D'INFORMATIONS, RENDEZ-VOUS SUR

www.chlorofil.fr, rubrique « Diplômes et ressources pour l'enseignement ».

LE BREVET PROFESSIONNEL AGRICOLE

Le BPA est un diplôme national de niveau 3 (comme le CAP) du cadre national des certifications professionnelles, du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Il est accessible uniquement par la voie de l'alternance.

Le BPA se décline en sept secteurs professionnels : production animale, horticulture, forêt, industries alimentaires, vigne et vin, agroéquipement et aménagements paysagers. Il se prépare en 2 ans après la 3^e en apprentissage. Il est délivré selon la modalité des unités capitalisables. Il atteste une qualification professionnelle d'ouvrier qualifié dans le domaine agricole.

Il existe neuf spécialités de BPA. ★



Liste des Bacs Professionnels

De nombreux bac pros sont en cours de rénovation. Consultez régulièrement www.onisep.fr

Accompagnement, soins et services à la personne	Métiers de la coiffure
option A à domicile ; option B en structure	Métiers de la mode-vêtements
Aéronautique, options avionique ; structure ; systèmes	Métiers de la sécurité*
Agroéquipement	Métiers du commerce et de la vente option A animation et gestion de l'espace commercial* ; option B prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale*
Aménagement et finition du bâtiment	Métiers du cuir, options chaussures ; maroquinerie ; sellerie-garnissage
Aménagements paysagers	métiers du froid et des énergies renouvelables (1 ^{re} session en 2024)
Animation-enfance et personnes âgées *	Métiers et arts de la pierre
Artisanat et métiers d'art, options communication visuelle plurimédia ; marchandisage visuel ; métiers de l'enseigne et de la signalétique ; tapissier d'ameublement ; verrerie scientifique et technique	Microtechniques
Artisanat et métiers d'art facteur d'orgues option organier ; tuyautier	Optique-lunetterie
Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités*	Organisation de transport de marchandises
Aviation générale	Ouvrages du bâtiment : métallerie
Bio-industries de transformation	Perruquier-posticheur
Boucher-charcutier-traiteur	Photographie
Boulangier-pâtissier	Pilote de ligne de production
Commercialisation et services en restauration	Plastiques et composites
Conducteur transport routier marchandises	Poissonnier-écailler-traiteur
Conduite de productions horticoles (arbres, arbustes, fruits, fleurs, légumes)	Polyvalent navigant pont/machine
Conduite et gestion de l'entreprise agricole	Procédés de la chimie, de l'eau et des papiers-cartons
Conduite et gestion de l'entreprise hippique	Productions aquacoles
Conduite et gestion de l'entreprise vitivinicole	Réalisation de produits imprimés et plurimédia, option A productions graphiques ; option B productions imprimées
Conduite et gestion des entreprises maritimes pêche	Réparation des carrosseries
Conduite et gestion des entreprises maritimes commerce/plaisance professionnelle options voile ; yacht	Services aux personnes et aux territoires
Conduite et gestion d'une entreprise du secteur canin et félin	Systèmes numériques option A sûreté et sécurité des infrastructures de l'habitat et du tertiaire ; option B audiovisuels, réseau et équipement domestiques ; option C réseaux informatiques et systèmes communicants
Construction des carrosseries	Technicien conseil-vente en univers jardinerie
Cuisine	Technicien conseil-vente en alimentation (produits alimentaires et boissons)
Cultures marines	Technicien conseil-vente en animalerie
Électromécanicien marine	Technicien constructeur bois
Esthétique, cosmétique, parfumerie	Technicien d'études du bâtiment, option A études et économie ; option B assistant en architecture
Étude et définition de produits industriels	Technicien de fabrication bois et matériaux associés
Étude et réalisation d'agencement	Technicien de scierie
Façonnage de produits imprimés, routage	Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre
Fonderie	Technicien du froid et du conditionnement d'air (en rénovation)
Forêt	Technicien en appareillage orthopédique
Gestion des milieux naturels et de la faune	Technicien en chaudronnerie industrielle
Gestion des pollutions et protection de l'environnement	Technicien en expérimentation animale
Hygiène, propreté, stérilisation	Technicien en prothèse dentaire
Installateur en chauffage, climatisation et énergies renouvelables (1 ^{re} session en 2024)	Technicien en réalisation de produits mécaniques, option réalisation et suivi de productions ; option réalisation et maintenance des outillages
Interventions sur le patrimoine bâti options maçonnerie ; charpente ; couverture	Technicien gaz
Laboratoire contrôle qualité	Technicien géomètre-topographe
Logistique	Technicien menuisier agencier
Maintenance des matériels option A matériels agricoles ; option B matériels de construction et de manutention ; option C matériels d'espaces verts	Technicien modeleur
Maintenance des systèmes de production connectés	Techniques d'interventions sur installations nucléaires
Maintenance des véhicules option A voitures particulières ; option B véhicules de transport routier ; option C motocycles	Traitements des matériaux
Maintenance nautique	Transport fluvial
Menuiserie aluminium-verre	Travaux publics
Métiers de l'accueil*	
Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés	
Métiers de l'entretien des textiles, option A blanchisserie ; option B pressing	

* Unité facultative secteur sportif en 1^{re} professionnelle

Liste des 2^{des} professionnelles familles de métiers avec leurs spécialités de BAC PROFESSIONNEL

MÉTIERS DE L'AÉRONAUTIQUE

Aéronautique option avionique
Aéronautique option système
Aéronautique option structure
Aviation générale

MÉTIERS DE L'AGENCEMENT, DE LA MENUISERIE ET DE L'AMEUBLEMENT

Études et réalisation d'agencement
Technicien de fabrication bois et matériaux associés
Technicien menuisier agencéur

MÉTIERS DE L'ALIMENTATION

Boucher-charcutier-traiteur
Boulangier-pâtissier
Poissonnier-écailler-traiteur

MÉTIERS DE L'HÔTELLERIE ET DE LA RESTAURATION

Commercialisation et services en restauration
Cuisine

MÉTIERS DE LA BEAUTÉ ET DU BIEN-ÊTRE

Esthétique, cosmétique, parfumerie
Métiers de la coiffure

MÉTIERS DE LA CONSTRUCTION DURABLE, DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

Aménagement et finition du bâtiment
Interventions sur le patrimoine bâti option A maçonnerie
Interventions sur le patrimoine bâti option B charpente
Interventions sur le patrimoine bâti option C couverture
Menuiserie aluminium-verre
Ouvrages du bâtiment : métallerie
Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre
Travaux publics

MÉTIERS DE LA GESTION ADMINISTRATIVE, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE

Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités
Logistique
Organisation de transport de marchandises

MÉTIERS DE LA MAINTENANCE DES MATÉRIELS ET DES VÉHICULES

Maintenance des matériels option A matériels agricoles
Maintenance des matériels option B matériels de construction et de manutention
Maintenance des matériels option C matériels d'espaces verts
Maintenance des véhicules option A voitures particulières
Maintenance des véhicules option B véhicules de transport routier
Maintenance des véhicules option C motocycles

MÉTIERS DE LA MER

Conduite et gestion des entreprises maritimes commerce/ plaisance professionnelle options voile ; yacht
Conduite et gestion des entreprises maritimes pêche
Électromécanicien de marine
Polyvalent navigant pont/machine

MÉTIERS DE LA RÉALISATION D'ENSEMBLES MÉCANIQUES ET INDUSTRIELS

Fonderie
Microtechniques
Technicien en réalisation de produits mécaniques option réalisation et suivi de productions
option réalisation et maintenance des outillages
Technicien en chaudronnerie industrielle
Technicien modeléur
Traitements des matériaux

MÉTIERS DE LA RELATION CLIENT

Métiers de l'accueil
Métiers du commerce et de la vente option A animation et gestion de l'espace commercial
Métiers du commerce et de la vente option B prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale

MÉTIERS DES ÉTUDES ET DE LA MODÉLISATION NUMÉRIQUE DU BÂTIMENT

Technicien d'études du bâtiment option A études et économie
Technicien d'études du bâtiment option B assistant en architecture
Technicien géomètre-topographe

MÉTIERS DES INDUSTRIES GRAPHIQUES ET DE LA COMMUNICATION

Façonnage de produits imprimés, routage
Réalisation de produits imprimés et plurimédia option A productions graphiques
Réalisation de produits imprimés et plurimédia option B productions imprimées

MÉTIERS DES TRANSITIONS NUMÉRIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

Installateur en chauffage, climatisation et énergies renouvelables (1^{re} session en 2024)
Maintenance et efficacité énergétique (1^{re} session en 2024)
Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés
Métiers du froid et des énergies renouvelables (1^{re} session en 2024)
Systèmes numériques option A sûreté et sécurité des infrastructures de l'habitat et du tertiaire
Systèmes numériques option B audiovisuels, réseau et équipement domestiques
Systèmes numériques option C réseaux informatiques et systèmes communicants

MÉTIERS DU PILOTAGE ET DE LA MAINTENANCE D'INSTALLATIONS AUTOMATISÉES

Maintenance des systèmes de production connectés
Pilote de ligne de production
Procédés de la chimie, de l'eau et des papiers-cartons
Technicien de scierie

LISTE DES SPÉCIALITÉS HORS FAMILLE DE MÉTIERS

Accompagnement, soins et services à la personne option A à domicile

Accompagnement, soins et services à la personne option B en structure

Animation–enfance et personnes âgées

Artisanat et métiers d'art facteur d'orgues option organier

Artisanat et métiers d'art facteur d'orgues option tuyautier

Artisanat et métiers d'art option communication visuelle pluri-média

Artisanat et métiers d'art option marchandisage visuel

Artisanat et métiers d'art option métiers de l'enseigne et de la signalétique

Artisanat et métiers d'art option tapissier d'ameublement

Artisanat et métiers d'art option verrerie scientifique et technique

Bio–industrie de transformation

Conducteur transport routier marchandises

Construction des carrosseries

Cultures marines

Étude et définition de produits industriels

Gestion des pollutions et protection de l'environnement

Hygiène, propreté, stérilisation

Maintenance nautique

Métiers de la mode–vêtements

Métiers de la sécurité

Métiers du cuir option chaussures

Métiers du cuir option maroquinerie

Métiers du cuir option sellerie–garnissage

Métiers de l'entretien des textiles, option A blanchisserie, option B pressing

Métiers et arts de la pierre

Optique–lunetterie

Perruquier–posticheur

Photographie

Plastiques et composites

Réparation des carrosseries

Technicien constructeur bois

Technicien en appareillage orthopédique

Technicien en prothèse dentaire

Technicien gaz

Techniques d'interventions sur installations nucléaires

Transport fluvial

2^{de} PROFESSIONNELLE ENSEIGNEMENT AGRICOLE

MÉTIERS DE L'ALIMENTATION – BIO-INDUSTRIES – LABORATOIRE

Bio–industries de transformation

Laboratoire contrôle qualité

MÉTIERS DE LA NATURE–JARDIN–PAYSAGE–FORÊT

Aménagements paysagers

Forêt

Gestion des milieux naturels et de la faune

MÉTIERS DES PRODUCTIONS

Agroéquipement

Conduite de productions horticoles
(arbres, arbustes, fruits, fleurs, légumes)

Conduite et gestion de l'entreprise agricole

Conduite et gestion de l'entreprise hippique

Conduite et gestion de l'entreprise vitivinicole

Conduite et gestion d'une entreprise du secteur canin et félin

Productions aquacoles

MÉTIERS DU CONSEIL VENTE

Technicien conseil–vente en alimentation (produits alimentaires et boissons)

Technicien conseil–vente en animalerie

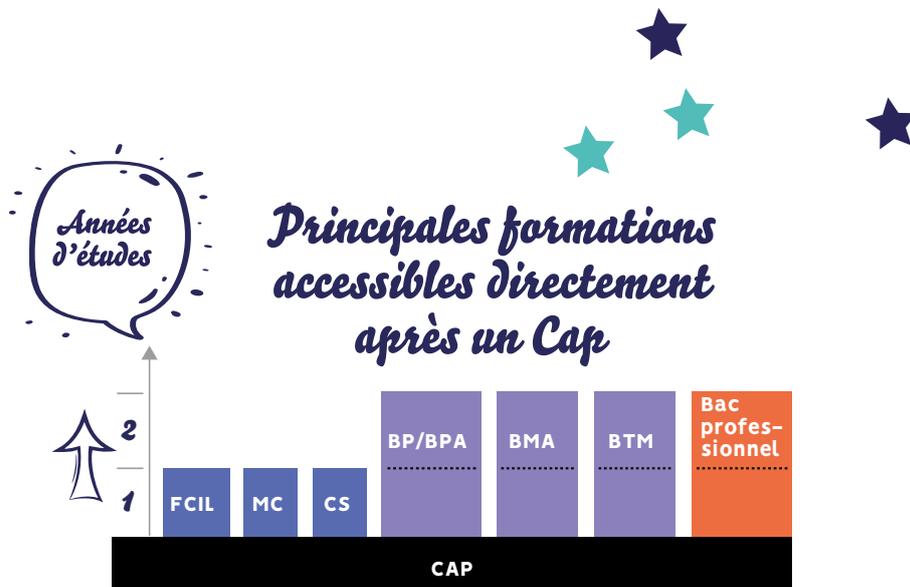
Technicien conseil–vente en univers jardinerie

HORS FAMILLES DE MÉTIERS

Services aux personnes et aux territoires

Technicien en expérimentation animale





UN DIPLÔME PROFESSIONNEL, ET APRÈS ?

Dans de nombreux secteurs, un CAP et un bac professionnel suffisent pour démarrer dans un métier. Vous pouvez vous présenter sur le marché du travail tout de suite après l'obtention de votre diplôme ou vous pouvez également continuer à vous former.

APRÈS UN CAP OU UN BAC PROFESSIONNEL

LA FCIL (FORMATION COMPLÉMENTAIRE D'INITIATIVE LOCALE)

La FCIL répond à un besoin local de formation et d'emploi, d'une durée de 6 mois à 1 an. En lycée professionnel ou en école privée, elle permet de se spécialiser, les élèves effectuant de nombreux stages. Ainsi la FCIL secrétariat médical est possible après un bac pro assistance à la gestion des organisations et de leurs activités ; la FCIL technicien aéronautique sur commande numérique est possible après un bac pro industriel.

LA MC (MENTION COMPLÉMENTAIRE)

La MC se prépare en 1 an sous statut scolaire ou en apprentissage ou en formation continue. Elle permet une adaptation à l'emploi en ajoutant une spécialisation à la qualification du diplôme professionnel de départ. Il existe des MC dans de nombreux

secteurs d'activité : la restauration, le bâtiment, le commerce, etc. Par exemple, après un CAP coiffure, possibilité de préparer une MC coiffure coupe couleur ; après un bac pro commercialisation et services en restauration, une MC organisateur de réception...

LE CS (CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION AGRICOLE)

Le CS se prépare en 1 an, en apprentissage, après un CAP agricole ou un bac professionnel agricole ou après un BPA ou un BP selon les spécialités. Il permet d'acquérir une qualification professionnelle spécialisée. Par exemple, après un CAP agricole métier de l'agriculture, possibilité de préparer un CS tracteurs et machines agricoles : utilisation et maintenance ; après un bac pro conduite et gestion de l'entreprise agricole, possibilité de préparer un CS conduite d'un élevage caprin.

APRÈS UN CAP

LE BP/BPA (BREVET PROFESSIONNEL/BREVET PROFESSIONNEL AGRICOLE)

Le BP/BPA se prépare en 2 ans, en apprentissage ou en formation continue. Il met l'accent sur la maîtrise d'un métier (électricien, libraire, boucher, menuisier, jardinier paysagiste, bûcheron...). Il est exigé dans certaines professions (coiffeur par exemple) pour s'installer à son compte.

LE BMA (BREVET DES MÉTIERS D'ART)

Le BMA se prépare en 2 ans, sous statut scolaire ou en apprentissage, après un CAP des métiers d'art. Il forme des spécialistes en conception, fabrication, réparation d'objets fabriqués en petites séries ou à l'unité (en joaillerie, reliure, verre, céramique, ébénisterie, etc.).

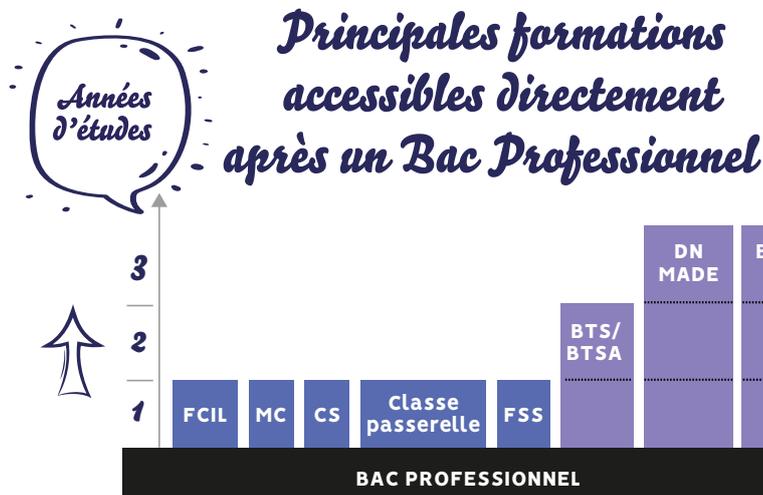
LE BTM (BREVET TECHNIQUE DES MÉTIERS)

Le BTM se prépare en 2 ans, en alternance. Délivré par les CMA (chambres de métiers et de l'artisanat), il n'est pas un diplôme de l'Éducation nationale. Il permet de devenir chef d'atelier dans une entreprise artisanale, ou chef de fabrication dans les services de la production et de la commercialisation, ou de se mettre à son compte. Domaines professionnels concernés : métiers de bouche (chocolatier, glacier ou pâtissier, par exemple), énergie-électricité, tapissier décorateur, photographie, agriculture, fleuristerie, paramédical, etc.

À noter : après un CAP, vous pouvez aussi préparer un autre CAP en 1 an pour renforcer votre polyvalence.

LE BAC PROFESSIONNEL

Après l'obtention d'un CAP, on peut préparer un bac professionnel dans une spécialité en cohérence avec celle de son CAP. Vous pourrez rejoindre directement une 1^{re} professionnelle, ce qui permet de préparer le bac professionnel en 2 ans (*lire p. 11*).



APRÈS UN BAC PROFESSIONNEL

LE BTS/BTSA

(BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR/BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR AGRICOLE)

Le BTS/BTSA se prépare en 2 ans, sous statut scolaire ou en apprentissage. Tourné vers la pratique, il permet d'acquérir des compétences dans un domaine pointu (transport, électronique, édition, design, etc.). Environ un tiers des bacheliers professionnels poursuivent en BTS ou BTSA. Accès sélectif : un bon dossier scolaire et une forte motivation sont nécessaires.

LA CLASSE PASSERELLE

La classe passerelle est un dispositif concernant les bacheliers professionnels qui ont reçu un avis favorable du conseil de classe en terminale mais qui n'ont eu aucune proposition d'admission en BTS via Parcoursup. Il s'agit d'une année de transition afin de consolider les acquis, développer certaines compétences pour permettre aux élèves de réussir leurs études, avant d'intégrer le parcours BTS.

LES FSS

(FORMATIONS SUPÉRIEURES DE SPÉCIALISATION)

Ces formations conduisent à un diplôme d'université, et se déroulent en 1 an, avec 400 heures minimum d'enseignement.

Elles comprennent un tronc commun d'enseignements permettant l'acquisition d'une culture générale et des unités d'enseignements de spécialité correspondant à un parcours professionnel organisé dans un secteur d'activité ou une branche professionnelle. Elles intègrent, par ailleurs, au moins pour la moitié du temps de formation, une période d'immersion en milieu professionnel de 12 à 16 semaines permettant l'acquisition de compétences techniques et professionnelles spécifiques. Cette période de stage fait l'objet d'un rapport évalué par l'équipe pédagogique. Une FSS validée sanctionne un niveau correspondant à 60 crédits ECTS.

LE DN MADE

(DIPLÔME NATIONAL DES MÉTIERS D'ART ET DU DESIGN)

Le DN MADE se prépare en 3 ans sous statut scolaire ou en apprentissage. Il permet d'acquérir des connaissances et des compétences professionnelles dans différents champs des métiers d'art et du design. Le DN MADE couvre 14 mentions : animation ; espace ; événement ; graphisme ; innovation sociale ; instrument ; livre ; matériaux ; mode ; numérique ; objet ; ornement ; patrimoine ; spectacle. Accès sélectif, sur dossier scolaire, projet de formation motivé et présentation de productions personnelles représentatives de son univers visuel.

À SAVOIR

il reste actuellement deux DMA, DMA arts de l'habitat option décors et mobiliers et DMA lutherie.

BUT

(BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE)

Le BUT se prépare en 3 ans sous statut scolaire ou en apprentissage. Cette formation correspond moins au profil des bacheliers professionnels. Accès sélectif, sur dossier scolaire voire tests et/ou entretien de motivation. ★

POUR EN SAVOIR +

inserjeunes renseigne sur les taux d'emploi des sortants de formation, les taux de poursuite d'études ou encore les taux d'interruption d'études. Les indicateurs d'insertion sont disponibles 6 mois après la fin des études. L'indicateur sur le taux d'emploi est calculé également à 12, 18 et 24 mois.

<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>

Choisir la voie générale et technologique

Objectif : préparer, en 3 ans (2^{de}, 1^{re} et terminale), un bac général ou un bac technologique pour accéder aux formations de l'enseignement supérieur.

La 2^{de} générale et technologique

La classe de 2^{de} générale et technologique doit vous permettre de consolider et d'élargir vos connaissances et vous préparer à déterminer vos choix pour une orientation en cycle terminal, soit en voie général, soit en voie technologique. Un test de positionnement en français et en mathématiques a lieu en début d'année. consultez <https://www.secondes-premieres2021-2022.fr> pour découvrir la voie générale et technologique.

L'emploi du temps comprend 10 enseignements communs à tous les élèves pour acquérir une culture générale et des méthodes de travail. Les élèves peuvent aussi choisir un ou deux enseignements optionnels (un enseignement général et un enseignement technologique) et latin ou grec en fin de 3^e. (lire p.20)

À noter : L'accès en série STHR (sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration) peut se faire dès le niveau 2^{de} via la 2^{de} STHR (lire p. 21). L'option spécifique de culture et pratique artistique permet de renforcer sa formation artistique tout en affinant progressivement un choix d'orientation en série S2TMD (sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse).

ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

- Les élèves bénéficient d'un accompagnement personnalisé tout au

long de l'année en fonction des résultats du test de positionnement : soutien et/ou approfondissement

- Un accompagnement au choix de l'orientation aide l'élève dans la construction de ses choix pour l'avenir, en particulier son choix pour la classe de 1^{re} (54 heures annuelles, à titre indicatif, selon les besoins des élèves et les modalités mises en place dans l'établissement).

10 ENSEIGNEMENTS COMMUNS

Éducation physique et sportive

L'EPS offre une pratique adaptée et diversifiée d'activités physiques, sportives et artistiques, comme la course, la natation, la gymnastique, les sports collectifs ou la danse.

Objectif : développer sa motricité et entretenir sa santé.

Enseignement moral et civique

Cet enseignement prépare à l'exercice de la citoyenneté et contribue à la transmission des valeurs de la République à tous les élèves. Chaque classe aborde une thématique principale : la classe de 2^{de} étudie la liberté ; la classe de 1^{re}, la société ; la classe de terminale, la démocratie.

Français

Quatre grands genres littéraires (roman, théâtre, poésie, écrits d'argumentation) sont étudiés à différents moments de l'histoire

littéraire (entre le Moyen Âge et le XXI^e siècle) au travers de groupements de textes et d'oeuvres complètes. En vue des épreuves du baccalauréat, la pratique du commentaire de texte (écrit et oral) et de la dissertation est abordée.

Histoire-géographie

Le programme d'histoire est centré sur les grandes étapes de la formation du monde moderne des héritages de l'Antiquité et du Moyen Âge jusqu'au XVIII^e siècle.

En géographie, le programme est centré sur les notions d'environnement, de développement et de mobilité.

Langues vivantes étrangères et régionales

L'objectif des LVA et LVB est de développer des compétences de communication : compréhension de la langue à partir de supports variés, expression orale, expression écrite et découverte de la culture des sociétés dont on étudie la langue.

Mathématiques

Le programme s'organise en cinq parties : nombres et calculs ; fonctions ; géométrie ; statistiques et probabilités ; algorithmique et programmation. Les activités sont diversifiées : chercher et expérimenter, en particulier à l'aide d'outils logiciels ; appliquer des techniques et mettre en œuvre des algorithmes ; raisonner et démontrer ; expliquer oralement une démarche, communiquer un résultat à l'oral ou par écrit.

Physique-chimie

Quatre thèmes centraux : constitution et transformations de la matière ; mouvement et interactions ; ondes et signaux ; conversion et transfert de l'énergie. Cet enseignement vise à favoriser la pratique expérimentale et à l'activité de modélisation.

Sciences de la vie et de la Terre

Les trois thématiques de la SVT (la Terre, la vie et l'évolution du vivant ; les enjeux planétaires contemporains ; le corps humain et la santé) traitent des grands problèmes auxquels l'humanité se trouve aujourd'hui confrontée.

Sciences économiques et sociales

Découvrir les notions, les méthodes

spécifiques aux sciences économiques (notion de marché), la sociologie (processus de socialisation) et les sciences politiques à partir de quelques grandes problématiques contemporaines.

Sciences numériques et technologie

Cet enseignement étudie les principales composantes du numérique (programmation) et de la technologie (objets connectés) pour comprendre les enjeux fondamentaux et les problématiques actuelles.

Enseignements de spécialité

Vous êtes en 2de et vous souhaitez poursuivre vers la voie générale. Pour

approfondir les disciplines qui vous intéressent, choisissez trois spécialités en 1re. En terminale, vous n'en garderez que deux.

Pour vous aider, consultez la carte des enseignements de spécialité en voie générale sur le site Secondes/premières 2021/2022 > étape 1 :

<https://cutt.ly/1YnVOr4>

Vous êtes élève en 2de ou 1re générale et technologique. Horizons21 vous permet de préciser vos choix d'enseignements de spécialité et de tester différentes combinaisons :

<http://www.horizons21.fr>



TUTORAT

En collaboration avec le psychologue de l'Éducation nationale et votre professeur principal ou référent, un tuteur (enseignant, enseignant documentaliste ou conseiller principal d'éducation) peut vous accompagner, de la 2^{de} à la terminale, pour vous conseiller et vous guider dans votre parcours de formation et d'orientation.

STAGE DE MISE À NIVEAU

Sur recommandation du conseil de classe, des stages de mise à niveau peuvent vous être proposés au cours de l'année scolaire ou pendant les vacances. Ils vous permettront de consolider vos compétences et d'améliorer vos méthodes de travail.

LANGUES ET OUVERTURE INTERNATIONALE

Chaque élève étudie au minimum deux langues vivantes. Les compétences écrites et orales des deux langues obligatoires seront évaluées au baccalauréat selon les standards européens dans le cadre d'un contrôle continu. Les élèves peuvent intégrer une section européenne ou un cursus à dimension internationale en préparant le baccalauréat international.

Une attestation de langues vivantes (LVA – LVB) est délivrée à tous les candidats au baccalauréat général ou technologique.

La 2^{de} générale et technologique dans les établissements de l'Éducation nationale et de l'enseignement agricole

Liste et volumes horaires des enseignements

ENSEIGNEMENTS COMMUNS ^(EA)	HORAIRE ÉLÈVE
Français	4 h
Histoire-géographie	3 h
LVA et LVB (langue vivante étrangère pour la LVA, étrangère ou régionale pour la LVB)	5 h 30
Sciences économiques et sociales	1 h 30
Mathématiques	4 h
Physique-chimie	3 h
Sciences de la vie et de la Terre	1 h 30
Éducation physique et sportive	2 h
Enseignement moral et civique	18 h annuelles
Sciences numériques et technologies	1 h 30

ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS	HORAIRE ÉLÈVE
UN ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL AU CHOIX PARMI :	
Langues et cultures de l'Antiquité : latin ^(a)	3 h
Langues et cultures de l'Antiquité : grec ^(a)	3 h
Langue vivante C étrangère ou régionale ^(EA)	3 h
Langue des signes française	3 h
Arts (au choix parmi : arts plastiques/cinéma-audiovisuel/histoire des arts/danse/musique/théâtre)	3 h
Éducation physique et sportive ^(EA)	3 h
Arts du cirque	6 h
Écologie-agronomie-territoires-développement durable ^(EA)	3 h
UN ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE AU CHOIX PARMI :	
Management et gestion	1 h 30
Santé et social	1 h 30
Biotechnologies	1 h 30
Sciences et laboratoire	1 h 30
Sciences de l'ingénieur	1 h 30
Création et innovation technologiques	1 h 30
Création et culture - design	6 h
Culture et pratique de la danse, de la musique ou du théâtre ^(b)	6 h
Atelier artistique	72 h annuelles
ENSEIGNEMENTS DANS LES LYCÉES D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE AGRICOLE ^(EA)	
Hippologie et équitation ou autres pratiques sportives	3 h
Pratiques sociales et culturelles	3 h
Pratiques professionnelles	3 h

(a) Les enseignements optionnels de LCA latin et grec peuvent être choisis en plus des enseignements optionnels suivis par ailleurs.

(b) Enseignements pouvant être suivis par les élèves inscrits au sein d'un établissement d'enseignement artistique classé ou reconnu par l'État et sous réserve d'une convention signée entre l'établissement où est scolarisé l'élève et l'établissement d'enseignement artistique.

(EA) Retrouvez les enseignements spécifiques à l'enseignement agricole dans les lycées agricoles et ceux communs aux filières de l'Éducation nationale. **Pour en savoir plus :** www.chlorofil.fr, rubrique "Diplôme et ressources pour l'enseignements et www.laventureduvivant.fr



2^{de} STHR

La classe de 2^{de} de la série STHR (sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration) se caractérise par un fonctionnement spécifique. Les élèves suivent 10 enseignements communs (dont trois spécifiques à la série STHR), auxquels s'ajoutent 4 semaines de stage d'initiation ou d'application en milieu professionnel et des enseignements optionnels.



Liste et volumes horaires des enseignements

ENSEIGNEMENTS COMMUNS	HORAIRE ÉLÈVE
Mathématiques	3 h
Français	4 h
Histoire-géographie	3 h
LVA et LVB (langue vivante étrangère dont obligatoirement l'anglais)	5 h
Éducation physique et sportive	2 h
Sciences	3 h
Enseignement moral et civique	18 h annuelles
Économie et gestion hôtelière	2 h
Sciences et technologies des services	4 h
Sciences et technologies culinaires	4 h
Stages d'initiation ou d'application en milieu professionnel	4 semaines
Heure de vie de classe	

DEUX ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS AU PLUS PARI :	HORAIRE ÉLÈVE
Langue vivante C étrangère ou régionale	3 h
Langue des signes française	3 h
Arts (arts plastiques/cinéma-audiovisuel/histoire des arts/danse/musique/théâtre)	3 h
Éducation physique et sportive	3 h
Atelier artistique	72h annuelles



POUR TOUS LES ÉLÈVES DE 2^{de}

- Des heures de vie de classe.
- Un accompagnement personnalisé (le volume horaire peut varier selon les besoins des élèves).
- Un accompagnement au choix de l'orientation (le volume horaire de 54 heures donné à titre indicatif peut varier selon les besoins des élèves et les modalités pratiques mises en place dans l'établissement).

UN ACCOMPAGNEMENT À L'ORIENTATION

Les trois axes :

- découvrir le monde professionnel et s'y repérer ;
- connaître les formations de l'enseignement supérieur et leurs débouchés ;
- élaborer son projet d'orientation.

RENDEZ-VOUS SUR

destination-metier.fr

pour vous informer sur les métiers, trouver votre stage ou rencontrez un professionnel



à savoir

LES STAGES PASSERELLES

Les élèves volontaires peuvent bénéficier de stages passerelles afin de pouvoir changer d'orientation. Se renseigner auprès du professeur principal ou du psychologue de l'Éducation nationale.

La 1^{re} et la terminale générale et technologique

Le cycle terminal en lycées général et technologique prépare au baccalauréat.

LA VOIE GÉNÉRALE

Elle offre trois types d'enseignements :

- des enseignements communs ;
- trois enseignements de spécialité en 1^{re} (choix en fin de 2^{de}) et deux enseignements de spécialité en terminale (choix au 2^e trimestre de la 1^{re}) ;
- un temps d'aide à l'orientation tout au long du lycée pour préparer les choix de parcours et, à terme, l'entrée dans l'enseignement supérieur.

Les élèves peuvent aussi choisir parmi des enseignements optionnels (*lire ci-contre*).

LA VOIE TECHNOLOGIQUE

Elle propose huit séries.

Les séries S2TMD, ST2S, STD2A, STHR, STI2D, STL et STMG sont ouvertes aux élèves de 2^{de} générale et technologique, quels que soient les enseignements suivis. On peut aussi y accéder après la 2^{de} STHR, après une 2^{de} ou une 1^{re} professionnelle ou encore après un CAP.

Toutes les séries bénéficient d'enseignements communs et d'enseignements de spécialité propres à la série choisie. Les élèves peuvent

aussi choisir parmi des enseignements optionnels (*lire p. 25*). ★

Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse (S2TMD)

Ce bac s'adresse aux élèves comédiens, danseurs ou instrumentistes qui souhaitent consacrer beaucoup de temps à leurs pratiques artistiques. Les élèves doivent s'inscrire, en parallèle, dans un conservatoire. Motivation et capacités physiques sont de rigueur.

Sciences et technologies de la santé et du social (ST2S)

Pour les élèves intéressés par les relations humaines et le travail dans le domaine social ou paramédical.

Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV)

Pour les élèves des lycées agricoles attirés par la biologie, l'agriculture et l'environnement.

Sciences et technologies du design et des arts appliqués (STD2A)

Pour les élèves attirés par les applications de l'art (mode, design...), la conception et la réalisation d'objets ou d'espaces.

Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration (STHR)

Pour les élèves intéressés par l'hôtellerie et la restauration.

Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D)

Pour les élèves qui veulent comprendre le fonctionnement des systèmes techniques de l'industrie ou du quotidien, et qui veulent concevoir de nouveaux produits.

Sciences et technologies de laboratoire (STL)

Pour les élèves s'intéressant aux manipulations en laboratoire et à l'étude des produits de la santé, de l'environnement, des bio-industries, des industries de la chimie...

Sciences et technologies du management et de la gestion (STMG)

Pour les élèves intéressés par le fonctionnement des organisations et leur gestion, les ressources humaines et la communication.



POUR TOUS LES ÉLÈVES DE 1^{re}

- Des heures de vie de classe.
- Un accompagnement personnalisé (le volume horaire peut varier selon les besoins des élèves).
- Un accompagnement au choix de l'orientation (le volume horaire de 54 heures donné à titre indicatif peut varier selon les besoins des élèves et les modalités pratiques mises en place dans l'établissement).

La voie générale (1^{re} et terminale)

Ce cycle de 2 ans a pour objectif de vous préparer à l'obtention du baccalauréat général et à votre poursuite d'études dans l'enseignement supérieur.

Liste et volumes horaires des enseignements

ENSEIGNEMENTS COMMUNS ^(EA)	1 ^{re}	TERMINALE
Français	4 h	-
Philosophie	-	4 h
Histoire-géographie	3 h	3 h
LVA et LVB (langue vivante étrangère pour la LVA, étrangère ou régionale pour la LVB)	4 h 30	4 h
Éducation physique et sportive	2 h	2 h
Enseignement scientifique	2 h	2 h
Enseignement moral et civique	18 h annuelles	18 h annuelles

ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ	1 ^{re}	TERMINALE
Arts (au choix parmi : arts plastiques/cinéma-audiovisuel/danse/histoire des arts/musique/théâtre/arts du cirque) ^(a)	4 h	6 h
Biologie-écologie ^(EA)	4 h	6 h
Éducation physique, pratiques et cultures sportives	4 h	6 h
Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	4 h	6 h
Humanités, littérature et philosophie	4 h	6 h
Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (langue suivie en LVA, LVB ou LVC) ^(EA)	4 h	6 h
Littérature et langues et cultures de l'Antiquité	4 h	6 h
Mathématiques ^(EA)	4 h	6 h
Numérique et sciences informatiques	4 h	6 h
Physique-chimie ^(EA)	4 h	6 h
Sciences de la vie et de la Terre	4 h	6 h
Sciences de l'ingénieur (complété par 2 h de sciences physiques en terminale)	4 h	6 h
Sciences économiques et sociales	4 h	6 h

ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS	1 ^{re}	TERMINALE
UN ENSEIGNEMENT PARI MI :		
Mathématiques complémentaires (pour les élèves ne choisissant pas en terminale la spécialité mathématiques) ^(EA)	-	3 h
Mathématiques expertes (pour les élèves choisissant en terminale la spécialité mathématiques) ^(EA)	-	3 h
Droit et grands enjeux du monde contemporain	-	3 h
UN ENSEIGNEMENT PARI MI :		
LVC (langue vivante étrangère ou régionale) ^(EA)	3 h	3 h
Langue des signes française	3 h	3 h
Langues et cultures de l'Antiquité : latin ^(b)	3 h	3 h
Langues et cultures de l'Antiquité : grec ^(b)	3 h	3 h
Éducation physique et sportive	3 h	3 h
Arts (au choix parmi arts plastiques/cinéma-audiovisuel/danse/histoire des arts/musique/théâtre)	3 h	3 h
ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS SPÉCIFIQUES AUX LYCÉES D'ENSEIGNEMENT AGRICOLE		
Agronomie-économie-territoires	3 h	3 h
Hippologie et équitation	3 h	3 h
Pratiques sociales et culturelles	3 h	3 h
Pratiques professionnelles	3 h	3 h

(a) Les arts du cirque ne peuvent être choisis qu'en enseignement de spécialité.

(b) Les enseignements optionnels de LCA latin et grec peuvent être choisis en plus des enseignements optionnels suivis par ailleurs.

(EA) Retrouvez les enseignements spécifiques à l'enseignement agricole dans les lycées agricoles et ceux communs aux filières de l'Éducation nationale. **Pour en savoir plus :** www.chlorofil.fr, rubrique "Diplôme et ressources pour l'enseignements et www.laventureduvivant.fr

La voie technologique (1^{re} et terminale)

Cette voie vous prépare au baccalauréat technologique et à la poursuite d'études en 2 ou 3 ans après le bac, voire au-delà.

Liste et volumes horaires des enseignements

ENSEIGNEMENTS COMMUNS	1 ^{re}	TERMINALE
Français	3 h–3 h 30 ^(ea)	–
Philosophie	–	2 h
Histoire–géographie	1 h 30	1 h 30
Enseignement moral et civique	18 h annuelles 0 h 30 ^(ea)	18 h annuelles 0 h 30 ^(ea)
Langue vivante A étrangère et langue vivante B étrangère ou régionale + enseignement technologique en langue vivante A (ETLV)	4 h (dont 1 h d'ETLV) – 3 h 30 (ea)	4 h (dont 1 h d'ETLV) – 3 h 30 (ea)
Éducation physique et sportive	2 h	2 h
Mathématiques	3 h	3 h
ENSEIGNEMENTS COMMUNS SPÉCIFIQUES AUX LYCÉES D'ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE AGRICOLE ^(EA)		
Éducation socioculturelle	1 h	1 h
Technologies de l'informatique et du multimédia	0 h 30	0 h 30
Pluridisciplinarité	155 h annuelles	155 h annuelles

SÉRIES	ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ	1 ^{re}	TERMINALE
S2TMD	Économie, droit et environnement du spectacle vivant	3 h	–
	Culture et sciences chorégraphiques/musicales/théâtrales	5 h 30	7 h
	Pratique chorégraphique/musicale/théâtrale	5 h 30	7 h
ST2S	Physique–chimie pour la santé	3 h	–
	Biologie et physiopathologie humaines	5 h	–
	Chimie, biologie et physiopathologie humaines	–	8 h
	Sciences et techniques sanitaires et sociales	7 h	8 h
STAV ^(EA)	Gestion des ressources et de l'alimentation	6h45	6h45
	Territoires et sociétés	2h30	–
	Technologie	3h	–
	Territoires et technologie	–	4h30
STD2A	Physique–chimie	2h	–
	Outils et langages numériques	2h	–
	Design et métiers d'art	14h	–
	Analyse et méthodes en design	–	9h
	Conception et création en design et métiers d'art	–	9h
STHR	Enseignement scientifique alimentation–environnement (ESAE)	3h	–
	Sciences et technologies culinaires et des services	10h	–
	Sciences et technologies culinaires et des services – enseignement scientifique alimentation–environnement (ESAE)	–	13h
	Économie–gestion hôtelière	5h	5h

(EA) Retrouvez les enseignements spécifiques à l'enseignement agricole dans les lycées agricoles et ceux communs aux filières de l'Éducation nationale. **Pour en savoir plus :** www.chlorofil.fr, rubrique "Diplôme et ressources pour l'enseignements et www.laventureduvivant.fr

➔ Liste et volumes horaires des enseignements (suite)

SÉRIES	ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ	1 ^{re}	TERMINALE
STI2D	Innovation technologique	3 h	-
	Ingénierie et développement durable (I2D)	9 h	-
	Ingénierie, innovation et développement durable (2I2D) avec 1 enseignement spécifique parmi : architecture et construction ; énergies et environnement ; innovation technologique et écoconception ; systèmes d'information et numérique	-	12 h
	Physique-chimie et mathématiques	6 h	6 h
STL	Physique-chimie et mathématiques	5 h	5 h
	Biochimie-biologie	4 h	-
	Biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire	9 h	-
	Biochimie-biologie-biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire	-	13 h
STMG	Sciences de gestion et numérique	7 h	-
	Management	4 h	-
	Management, sciences de gestion et numérique avec 1 enseignement spécifique parmi : gestion et finance ; mercatique (marketing) ; ressources humaines et communication ; systèmes d'information de gestion	-	10 h
	Droit et économie	4 h	6 h

ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS	1 ^{re}	TERMINALE
Arts (arts plastiques/cinéma-audiovisuel/danse/histoire des arts/musique/théâtre)	3 h	3 h
Éducation physique et sportive	3 h	3 h
Langue vivante C étrangère ou régionale (uniquement pour la série STHR)	3 h	3 h
Atelier artistique ^(EA)	72 h annuelles	72 h annuelles
LVC (langue vivante étrangère ou régionale ou langue des signes) ^(EA)	3 h	3 h
Pratiques physiques et sportives ^(EA)	3 h	3 h
ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS SPÉCIFIQUES AUX LYCÉES D'ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE AGRICOLE ^(EA)		
Pratiques sociales et culturelles	3h	3h
Hippologie et équitation	3h	3h
Pratiques professionnelles	3h	3h

(EA) Retrouvez les enseignements spécifiques à l'enseignement agricole dans les lycées agricoles et ceux communs aux filières de l'Éducation nationale. **Pour en savoir plus :** www.chlorofil.fr, rubrique "Diplôme et ressources pour l'enseignements et www.laventureduvivant.fr



POUR TOUS LES ÉLÈVES DE 1^{re}

- Des heures de vie de classe.
- Un accompagnement personnalisé (le volume horaire peut varier selon les besoins des élèves).
- Un accompagnement au choix de l'orientation (le volume horaire de 54 heures donné à titre indicatif peut varier selon les besoins des élèves et les modalités pratiques mises en place dans l'établissement).

Vers le Baccalauréat

Nous présentons ici l'organisation qui sera en vigueur en 2023. Pour les sessions suivantes, pensez à vous renseigner auprès de votre professeur principal ou référent et à consulter www.onisep.fr.

Le bac général et technologique comprend des épreuves terminales (60 % de la note finale du bac) pour des enseignements communs et de spécialité, ainsi que des évaluations en contrôle continu (40 % de la note finale du bac) pour des enseignements ne faisant pas l'objet d'une épreuve terminale. Les résultats obtenus dans les enseignements optionnels s'ajoutent à la note finale du bac.

Une attestation de langues vivantes est délivrée aux candidats à la fin du cycle terminal et indique le niveau atteint par rapport au CECRL (cadre européen commun de référence pour les langues). À noter : lors du passage des épreuves, les élèves reconnus en situation de handicap

bénéficient des mêmes adaptations et aménagements pédagogiques que lors de leur scolarité (lire p. 24).

LE CONTRÔLE CONTINU

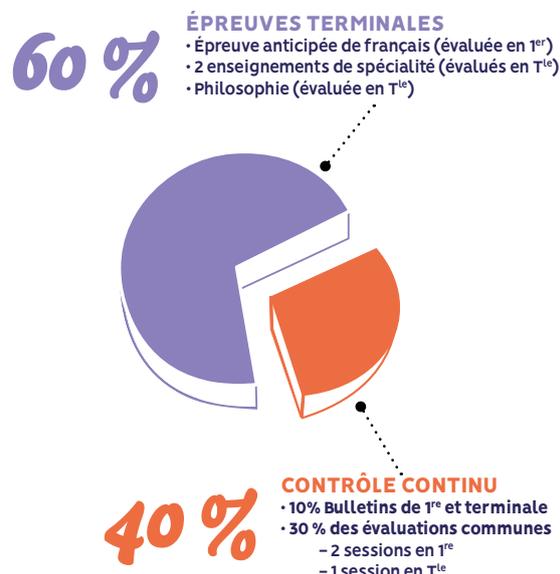
Le contrôle continu représente 40% de la note finale (bulletins scolaires 10 % et les évaluations communes 30 %). Les évaluations communes sont des devoirs communs réalisés pendant les heures de cours au 2^e et 3^e trimestres de 1^{re} et au 3^e trimestre de terminale. Ces épreuves sont organisées par les lycées.

En 1^{re}, les évaluations portent sur l'histoire-géographie, les langues vivantes A et B, sur l'enseignement scientifique (voie générale), mathématiques (voie technologique) et sur l'enseignement de spécialité non poursuivi en terminale en fonction la série de bac.

En terminale, L'EPS est évalué en contrôle

continu en cours de formation tout au long de l'année.

À noter : Deux enseignements optionnels (coef. 3) comptent pour la note finale sauf si l'élève a aussi choisi LCA, il bénéficie alors d'un bonus LCA et sa note s'ajoute à la somme des points qu'il a obtenus à l'examen.



CLÉOR Parcours MÉTIER Agence de l'Orientation

carif-oref de Normandie

Normandie Changer de région

LES INFORMATIONS MÉTIERS DE VOTRE RÉGION À PORTÉE DE MAIN

Chercher un métier précis :

Ex : Boulanger, commercial, plaquiste

Où trouver une famille de métiers selon :

- Mes centres d'intérêt
- Mes compétences
- Ma formation
- Un secteur d'activité

Liste et coefficients des évaluations

BAC GÉNÉRAL

ÉPREUVES COMMUNES DE CONTRÔLE CONTINU	COEFFICIENT	
Histoire-géographie	6	Coef. 6 pour chacun des enseignements obligatoires communs (coef. 3 en 1 ^{re} et coef. 3 en terminale) affecté à la moyenne des moyennes trimestrielles ou semestrielles des enseignements de 1 ^{re} et de terminale
Enseignement scientifique	6	
LVA (langue vivante étrangère)	6	
LVB (langue vivante étrangère ou régionale)	6	
Éducation physique et sportive	6	
Enseignement moral et civique	2	coef. 1 en 1 ^{re} et coef. 1 en terminale
Enseignement de spécialité suivi uniquement en classe de 1 ^{re}	8	Affecté à la moyenne des moyennes trimestrielles ou semestrielles pour la classe de 1 ^{re}
ÉPREUVES TERMINALES	COEFFICIENT	
ÉPREUVES ANTICIPÉES DE FRANÇAIS (EN 1^{re})		
Français écrit (4 h)		5
Français oral (20 à 30 min de préparation)		5
ÉPREUVES FINALES (EN TERMINALE)		
Philosophie (4 h)		8
Grand oral (20 à 30 min de préparation)		10
Deux enseignements de spécialité		16 x 2
TOTAL		100

BAC TECHNOLOGIQUE

ÉPREUVES COMMUNES DE CONTRÔLE CONTINU	COEFFICIENT	
Histoire-géographie	6	Coef. 6 pour chacun des enseignements obligatoires communs (coef. 3 en 1 ^{re} et coef. 3 en terminale) affecté à la moyenne des moyennes trimestrielles ou semestrielles des enseignements de 1 ^{re} et de terminale
Mathématiques	6	
LVA (langue vivante étrangère)	6	
LVB (langue vivante étrangère ou régionale)	6	
Éducation physique et sportive	6	
Enseignement moral et civique	2	coef. 1 en 1 ^{re} et coef. 1 en terminale
Enseignement de spécialité suivi uniquement en classe de 1 ^{re}	8	Affecté à la moyenne des moyennes trimestrielles ou semestrielles pour la classe de 1 ^{re}
ÉPREUVES TERMINALES	COEFFICIENT	
ÉPREUVES ANTICIPÉES DE FRANÇAIS (EN 1^{re})		
Français écrit (4 h)		5
Français oral (20/30 min de préparation)		5
ÉPREUVES FINALES (EN TERMINALE)		
Philosophie (4 h)		4
Grand oral (20/30 min de préparation)		14
2 enseignements de spécialité		16x2
TOTAL		100

Élèves en situation de handicap

Avec l'appui de vos parents, de votre enseignant référent, de votre professeur principal, du psy-EN (psychologue de l'Éducation nationale) et/ou du médecin de l'Éducation nationale, il est important d'anticiper vos choix d'orientation et de vous renseigner auprès des établissements pour trouver les formations qui répondent à vos besoins éducatifs particuliers. Pour vous aider, huit questions-réponses.

Que recouvre la situation de handicap ? Comment aménager sa scolarité ?

La loi du 11 février 2005 définit ainsi le handicap :

« Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant ».

De ce fait, un élève présentant des besoins éducatifs particuliers ou atteint d'une maladie chronique, par exemple, peut voir sa situation de handicap reconnue comme telle, avec l'accord de la famille, par la CDAPH qui siège à la MDPH. Il peut ainsi bénéficier d'un PPS, qui mentionne les mesures de compensation utiles (matériel pédagogique adapté, accompagnement médico-social, etc.) et, le cas échéant, l'attribution d'un AESH.

Qu'est-ce que l'école inclusive ?

L'école inclusive prend en compte les besoins éducatifs particuliers de la maternelle au

lycée pour une scolarisation de qualité de tous les élèves. Localement, le service départemental de l'école inclusive est à votre écoute pour répondre aux besoins éducatifs particuliers de votre enfant aux numéros verts : 0 805 805 110 (0 800 730 123 pour les personnes malentendantes).

Qu'est-ce que le LPI ?

Ce document unique regroupe l'ensemble des dispositifs et aménagements pédagogiques dont peut bénéficier l'élève. Il facilite ainsi son accompagnement et les échanges avec la MDPH pour la mise en oeuvre du PPS.

À noter : le livret de parcours inclusif peut être consulté par l'équipe éducative, ainsi que les parents et l'élève concerné, si ce dernier a plus de 15 ans.

Quel parcours de formation après le collège ?

L'équipe de suivi de la scolarisation, réunie par l'ERSEH, facilite la mise en oeuvre du PPS et assure son suivi. Elle propose les aménagements nécessaires pour garantir la continuité du parcours de formation de l'élève. Après la 3e, comme pour tout autre élève, il est possible de rejoindre :
- la voie générale et technologique avec

possibilité d'appui d'une Ulys lycée (si notifié par la CDAPH) ;

- la voie professionnelle, avec possibilité d'appui d'une Ulys lycée (si notifié par la CDAPH), en lycée professionnel ou polyvalent, en Erea, ou en apprentissage en CFA ou en UFA lycée ;

- une formation préprofessionnelle et professionnelle au sein d'un IME ou d'une SIPFP, sur notification de la CDAPH.

Les élèves en situation de handicap bénéficient, au même titre que tous les élèves du collège, des actions d'information et d'orientation.

La procédure d'orientation en fin de classe de 3e pour les élèves en situation de handicap relève du droit commun. Lorsque le projet d'orientation envisage une filière professionnelle, une visite médicale au cours de l'année de 3e est recommandée.



Quelles aides au lycée ?

Un élève en situation de handicap peut bénéficier, en fonction de ses besoins, d'un AESH, d'aides techniques et d'aménagements des conditions pour passer les examens. De plus, il peut bénéficier d'adaptations pédagogiques pendant les enseignements ou lors du passage des épreuves d'examen, le cas échéant. Dans la mesure du possible et à chaque fois que le PPS l'indique, les soins et l'accompagnement peuvent avoir lieu pendant le temps scolaire. Les professionnels du Sessad interviennent dans l'établissement. Les soins dispensés par des professionnels libéraux se déroulent prioritairement dans les locaux du praticien ou au domicile de la famille.

Qu'est-ce qu'une Ulis (unité localisée pour l'inclusion scolaire) ?

Quand les objectifs d'apprentissage requièrent des modalités adaptées, l'élève peut être orienté en Ulis au sein du lycée. Inscrit dans sa classe de référence (en 1^{re} année de CAP ou en 2^{de}, par exemple), l'élève bénéficie de temps de regroupements

en effectifs réduits et d'un appui à sa scolarisation par le coordonnateur de l'Ulis (aide aux apprentissages et à la recherche de stages, mise à disposition de cours adaptés...). Pour savoir s'il existe une Ulis près de chez vous, consultez www.onisep.fr/handicap.

Quels sont les interlocuteurs ?

L'enseignant référent, le professeur principal, le coordonnateur d'Ulis, le médecin de l'Éducation nationale et, bien sûr, la MDPH sont les interlocuteurs et structures incontournables. L'ERSEH (enseignant référent pour la scolarisation des élèves en situation de handicap) favorise la continuité et la cohérence de la mise en oeuvre du PPS. Il fait aussi le lien entre la famille de l'élève, l'équipe éducative et la MDPH

Stages, apprentissage : quels aménagements ?

Outre les aménagements de la scolarité et des examens, il existe aussi des dispositions spécifiques pour les élèves préparant un diplôme professionnel (CAP ou bac professionnel), soit sous statut scolaire,

soit en apprentissage. Les jeunes en situation de handicap peuvent, à partir de 16 ans, demander à bénéficier de la RQTH pour faciliter leur recherche de stage. Par ailleurs, l'apprenti bénéficiant de la RQTH peut souscrire un contrat d'apprentissage aménagé. Dans tous les CFA, un référent handicap accueille et informe les jeunes sur les aménagements de la scolarité, les aides pédagogiques et peut les accompagner pour trouver un employeur. L'Agefiph et le FIPHFP financent des aides techniques et humaines pour l'adaptation du poste de travail.

AESH : accompagnant des élèves en situation de handicap
Agefiph : association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées
CDAPH : commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées
CFA : centre de formation d'apprentis
EREA : établissement régional d'enseignement adapté
ERSEH : enseignant référent pour la scolarisation des élèves en situation de handicap
FIPHFP : fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique
IME : institut médico-éducatif
LPI : livret de parcours inclusif
MDPH : maison départementale des personnes handicapées
PPS : projet personnalisé de scolarisation
RQTH : reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé
SESSAD : service de soins à domicile
SIFFP : section d'initiation et de première formation professionnelle
UFA : unité de formation en apprentissage
ULIS : unité localisée pour l'inclusion scolaire

Vos questions, nos réponses

Ci-dessous les questions le plus souvent posées au service en ligne de l'Onisep « Mon orientation en ligne » et les réponses de leurs conseillers.

Je change d'académie. Quelles sont les démarches d'inscription après la 3^e ?

La décision d'orientation du collège d'origine sera prise en compte pour l'inscription au lycée.

Depuis 2020, la procédure d'orientation et d'affectation en classe de 3^e est dématérialisée pour les élèves des collèges publics et privés sous contrat (relevant de l'Éducation nationale). Les demandes d'affectation sont saisies à partir d'un portail unique, le téléservice Affectation. Les dispositions peuvent varier d'une académie à l'autre. Renseignez-vous auprès de votre professeur principal ou d'un psychologue de l'Éducation nationale.

Des formulaires papier pour la demande d'affectation sont néanmoins toujours mis à la disposition des familles qui le souhaitent par les établissements d'origine.

L'inscription au lycée s'effectue après réception de la notification d'affectation. Un service d'inscription en ligne est désormais proposé aux élèves et à leurs familles mais reste facultatif. L'établissement d'origine demeure l'interlocuteur privilégié pour vous accompagner dans ces démarches.

La sectorisation est-elle systématique ?

La sectorisation consiste à affecter un élève dans un établissement en fonction de son domicile et/ou de son collège d'origine. Cependant, la famille peut faire une demande de dérogation. Cette demande sera satisfaite s'il reste des places non prises par les élèves du secteur. La DSDEN (Direction des services départementaux de l'Éducation nationale) accorde les dérogations en fonction des directives fixées dans l'académie selon les critères nationaux suivants, par ordre de priorité :

1. élèves en situation de handicap ;
2. élèves nécessitant une prise en charge médicale importante, à proximité de l'établissement demandé ;
3. élèves boursiers au mérite ;
4. élèves boursiers sur critères sociaux ;
5. élèves dont un frère ou une soeur est déjà scolarisée dans l'établissement souhaité ;
6. élèves dont le domicile est situé en limite de secteur et proche de l'établissement souhaité ;
7. élèves suivant un parcours scolaire particulier

Et si je n'ai pas de projet professionnel précis. Est-ce gênant ?

En 3^e, **il est rare d'avoir une idée précise d'un futur métier**, et c'est bien naturel. C'est pourtant la période où l'on vous demande de commencer à y réfléchir. Posez des questions autour de vous, rencontrez un psychologue de l'Éducation nationale, consultez les ressources d'information au CDI (centre de documentation et d'information) ou au CIO (centre d'information et d'orientation), discutez-en avec votre entourage, en famille et au collège. Profitez du stage d'observation en entreprise pour interroger des professionnels sur leur parcours, participez aux salons, forums et journées portes ouvertes (en présentiel ou en distanciel) et appuyez-vous sur les ressources auxquelles vous avez eu accès notamment via Folios.

**DE NOMBREUSES
RESSOURCES SONT
DISPONIBLES SUR
destination-metier.fr**

Et si je n'avais pas de place en lycée à la rentrée ?

Pour éviter cette situation, indiquez plusieurs vœux de formations et d'établissements, notamment si vous envisagez des spécialités professionnelles, des enseignements ou sections rares ou très demandées. Restez toujours joignable, particulièrement en juillet, et assurez-vous d'avoir effectué toutes les démarches nécessaires si vous partez en vacances. En cas de difficultés, le principal de votre collège peut vous accompagner dans votre démarche d'orientation, avec l'aide du CIO (centre d'information et d'orientation), en lien avec les services départementaux ou rectoraux de l'Éducation nationale.

Quelle voie choisir après la 3e ?

En fonction de votre projet professionnel, de vos intérêts et de vos résultats scolaires, votre choix d'orientation se fera soit vers la voie générale et technologique (Classe de 2de générale et technologique), soit vers la voie professionnelle (CAP, bac pro en 3 ans). La 2de générale et technologique accueille tous les élèves qui souhaitent préparer un baccalauréat général ou technologique en vue d'études supérieures. Les CAP et les bacs professionnels sont des orientations qui concernent les élèves intéressés par un secteur d'activité (mécanique, bâtiment, commerce, agriculture...) et qui veulent se préparer à un métier rapidement. Consultez le site www.onisep.fr

LES BOURSES AU LYCÉE, COMMENT ÇA MARCHE ?

Élève en 2^{de}, 1^{re}, terminale ou en CAP dans un établissement public ou privé, vous pouvez prétendre à une bourse selon les ressources et les charges de votre famille. La bourse comporte six échelons, qui vont de 441 à 936 € (rentrée 2021). Cette somme est versée en trois fois, à chaque trimestre. La demande de bourse se fait en ligne, de fin mars à début juillet, via le services Éduconnect.

POUR EN SAVOIR +

www.education.gouv.fr, rubrique « Vie scolaire », « Aides scolaires », « Aides financières et bourses au lycée ».

Qu'est-ce qu'une section européenne ?

Les sections européennes sont proposées en lycée général, technologique ou professionnel. Le niveau dans la langue choisie et la motivation sont déterminants pour y accéder. Ces sections comprennent, en plus des matières suivies avec les autres élèves, l'apprentissage renforcé d'une langue vivante et l'enseignement en langue étrangère d'une ou de plusieurs autres disciplines (histoire-géographie, mathématiques...). La connaissance de la culture du pays concerné est aussi approfondie par des échanges et, notamment, par des stages professionnels à l'étranger pour les lycéens professionnels. Le diplôme du bac porte la mention de la section suivie.

J'ai des problèmes de santé. Quelles études envisager ?

Il est en effet important de prendre en compte votre état de santé ou votre situation de handicap dans vos souhaits d'orientation après la classe de 3^e, afin de construire un projet professionnel que vous pourrez mener jusqu'au bout. Pour cela, profitez du stage en entreprise lors de votre année de 3^e (stage facultatif cette année en raison de la crise sanitaire) pour observer les conditions de travail et poser des questions aux salariés. Demandez l'avis du médecin de l'Éducation nationale et de votre médecin spécialiste pour connaître les éventuelles incompatibilités. N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Éducation nationale au CIO (centre d'information et d'orientation) ou au collège et, si vous êtes en situation de handicap, l'enseignant référent et l'équipe de suivi de la scolarisation pour envisager plusieurs solutions de poursuite d'études et d'accès à un métier.



L'agence Régionale de l'Orientation et des Métiers de Normandie vous propose une information de premier niveau au numéro gratuit Parcours Métier 0 800 50 00 00, et un conseil individuel à distance : + d'info sur le site parcours-metier.normandie.fr/agence-orientation

Engagez-vous!

pour l'orientation des jeunes normand.e.s!

DESTINATION

MÉTIER

L'orientation tout au long de la vie et la **valorisation de vos filières** et de vos métiers ne peuvent se faire sans vous.

L'agence de l'orientation et des métiers mobilise des **structures volontaires pour s'engager** à ses côtés.

+ D'INFORMATIONS :

www.destination-metier.fr

Destination-Métier va vous permettre de :

- ✓ Faire connaître et informer sur vos **métiers**,
- ✓ Donner un **réseau** à ceux qui n'en ont pas,
- ✓ Partager la **passion** de vos métiers
- ✓ Valoriser votre **image** d'entreprise dynamique

Filières d'excellence

Au-delà de ses atouts naturels et atemporels, la Normandie est aussi le théâtre moderne d'innovations. Une quête discrète mais affirmée vers un mieux-être, une valeur précieuse conjuguant développement économique et qualité de vie. Notre territoire fourmille d'esprits, de chercheurs, d'entrepreneurs, d'individus et d'équipements de pointe grâce auxquels nombre d'idées impactantes à l'échelle du monde, révolutionnent le quotidien.

Pôle de compétitivité, filières, domaines d'excellence... des réseaux d'entreprise stratégiques pour le territoire.





© Teddy Verneuil / Normandie Attractivité

LA FILIÈRE ÉQUINE : *le cheval sous tous ses aspects*

Recherche et excellence se diffusent dans une filière dédiée à l'un des animaux les plus appréciés à travers le monde : **le cheval**. Monté, attelé, soigné, élevé, acclamé... Courses au galop ou au trot, sports équestres, loisirs, médecine, soins, formations et infrastructures : l'ensemble des composantes de la filière équine a trouvé sa place en Normandie, déjà riche d'un patrimoine unique ! **Une filière qui pourra par ailleurs s'appuyer sur le futur pôle équin international de Goustranville** : le lieu sera investi en 2023 par le Centre hospitalier universitaire vétérinaire Equin de l'École nationale vétérinaire d'Alfort (EnvA). Un lieu propice où les chevaux du monde entier sont déjà accueillis par le laboratoire de santé animale de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES), le Centre d'Imagerie et de Recherche des Affections Locomotrices Équines (**Cirale**), et le laboratoire des courses hippiques de la Fédération Nationale des Courses Hippiques (FNCH).

EN SAVOIR +

<https://chevaux-normandie.com>
et <https://pole-hippolia.org>



L'AGROALIMENTAIRE : *agriculture raisonnée, produits de grande qualité*

Viandes & charcuteries, poissons & coquillages, fruits & légumes, fromages, produits cidricoles, spécialités sucrées... Entre terre et mer, tradition et modernité, modestie et conquête, la Normandie agroalimentaire a su cultiver au fil des ans cet équilibre harmonieux qui lui vaut aujourd'hui sa fabuleuse image et son dynamisme économique. On pourrait en effet faire un inventaire à la Prévert des productions et entreprises normandes qui trident régulièrement les premières places sur différents podiums, et régaler les palais des gourmands du monde entier. Le tout, sans oublier d'innover, et de s'adapter aux nouvelles attentes des consommateurs : qualité, plaisir, nutrition, environnement, engagement sociétal... Le défi est relevé par la diversité des acteurs (de l'exploitation agricole jusqu'au groupe international, en passant par les artisans, les PME et les coopératives) et contribue à la dynamique de filière, ainsi qu'à cet art de vivre qui fait de la Normandie une région si attractive!

Et parce qu'ensemble, on va plus loin, depuis 2003, la filière agroalimentaire s'est dotée d'une marque collective régionale, qui rayonne désormais sous la bannière **Saveurs de Normandie**.

EN SAVOIR +

<https://normandie.chambres-agriculture.fr>
et <https://www.saveurs-de-normandie.fr>



© AdobeStock

AÉROSPATIAL ET DÉFENSE : pleins feux sur l'innovation

Non, tout ne vient pas de Toulouse ! Saviez-vous que les moteurs des lanceurs de la fusée Ariane étaient conçus, produits et testés en Normandie ? Que les pilotes des avions Airbus étaient équipés de **casques conçus et fabriqués** à Bayeux ? Que les nacelles des moteurs Airbus A320 bénéficiaient de l'expertise normande ? ArianeGroup, Safran, Thales, Collins Aerospace, TE Connectivity, PPG, Revima... De grands noms de l'aérospatial et de la Défense ont pris place en Normandie ! Éléments filtrants métalliques de **Drouault Industries** dans la Manche, chaudronnerie fine de **CPM Industries** en Seine-Maritime, céramiques avancées et solutions d'assemblage de **Solcera** dans l'Eure, capteurs et solutions de chauffage électrique de **Thermocoax** dans l'Orne ou encore techniques de visée stellaire spatiale développée par **Starnav** dans le Calvados... Les pépites normandes sont nombreuses, souvent méconnues et s'offrent pourtant une place de choix dans l'économie régionale. La filière d'excellence NAE recense notamment plus de 160 membres sur le territoire et près de 21500 salariés !

EN SAVOIR +

<https://www.nae.fr>



LA SANTÉ : un monde plus sûr, un monde plus sain

Des infrastructures à la pointe, il en existe aussi dans la santé ! Chercheurs internationaux, start-ups innovantes et laboratoires reconnus ne s'y sont pas trompés et font de la Normandie un acteur majeur au travers de premières mondiales. Des exemples ? C'est **R-ONE**, le robot créé par la startup rouennaise Robocath, pour optimiser l'intervention des cardiologues. C'est la plateforme de simulation performante du **Medical training center**, à Rouen, qui forme les praticiens du monde. C'est la découverte d'un gène impliqué dans les formes familiales précoces de la maladie d'Alzheimer, ou encore la mise au point prometteuse d'une molécule permettant de liquéfier le sang dans le cadre d'AVC. La Normandie dispose également de la **plateforme d'imagerie biomédicale** Cycleron à Caen et du Centre européen de recherche et de traitement en hadronthérapie (projet ARCHADE) qui s'appuie notamment sur le **GANIL**, l'un des plus grands laboratoires au monde, capable de délivrer des faisceaux d'ions carbone de haute énergie. La santé comme le bien-être, c'est aussi l'engagement d'entreprises, comme **Nutriset**, à Rouen, leader mondial en matière de recherche et de production de solutions nutritionnelles pour traiter et prévenir la malnutrition, ou encore le savoir-faire des **laboratoires Gilbert**, dont les unidoses de solutions salines stériles trônent dans les salles du bain du monde.

Maladies respiratoires, vaccins... des sites industriels majeurs aux start-ups innovantes, en passant par les universités scientifiques tels que le **CERMN** (Centre d'Etudes et de Recherche sur le Médicament de Normandie), ou le **Centre d'Investigation Clinique** du CHU de Rouen, la Normandie et ses 2 000 chercheurs et experts bénéficient également d'une filière complète intégrée sur le territoire. Avec 150 établissements industriels en chimie et pharmacie, dont 5 groupes leaders mondiaux, cet écosystème permet à la Normandie d'être la 2^{ème} région française en chimie pharmaceutique et l'un des principaux bassins de production pharmaceutiques nationaux.

EN SAVOIR +

<https://www.technopole-cbs.com>

ECONOMIE MARITIME ET FLUVIALE :

la mer pour tout faire

Avec 34 ports, dont celui du Havre, 1^{er} port français pour le commerce international et celui de Rouen, 1^{er} port exportateur céréalier d'Europe, le secteur maritime et fluvial normand représente 41 100 emplois soit un atout de poids dans l'économie régionale ! Qui dit mer, dit également pêche : rappelons-le, la Normandie arrive 2^{ème} sur le podium au niveau national et 1^{ère} plus particulièrement en termes de coquillages et conchyliculture. Mais la mer, c'est aussi la possibilité d'exploiter l'avenir : avec ses 640 km de côtes, la région dispose du 1^{er} gisement d'énergies marines renouvelables français en éolien offshore et en hydrolien. Du côté de la plaisance, on peut citer les 13 000 places à flot – qui représentent 8% de l'offre française – et plus de 100 000 unités immatriculées !

EN SAVOIR +

<https://www.normandie-maritime.fr>



Port du Havre - ©Anne Soulez / Normandie Attractivité

TRANSPORT ET LOGISTIQUE :

pour tous les secteurs

Les atouts géographiques et structurels normands permettent également au secteur logistique de tirer son épingle du jeu : avec les ports, les aéroports, l'axe Seine, mais également la proximité des deux grands aéroports internationaux parisiens, le territoire normand s'affirme comme le 2^{ème} national en emplois liés à la logistique et aux transports avec près de 68 000 salariés. Un véritable marché qui regroupe 5 850 établissements, et 4,1 milliards d'€ de valeur ajoutée. Un secteur qui profite notamment d'un écosystème industriel riche et reconnu dans les domaines de l'automobile, la pharmacie, l'agro-alimentaire ou encore, de la distribution.

EN SAVOIR +

<https://www.logistique-seine-normandie.com/accueil.html>



L'Alpine - ©Anne Soulez / Normandie Attractivité

L'AUTOMOBILE :

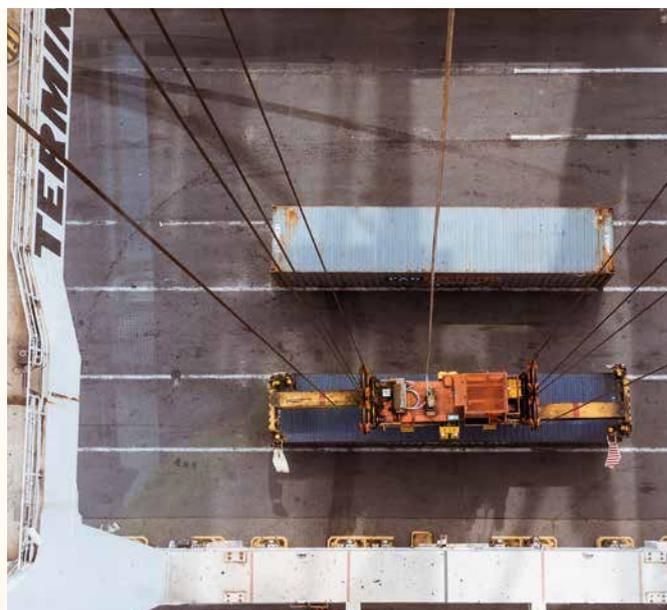
l'avenir de la mobilité

L'automobile, autre filière d'excellence majeure du territoire normand, rassemble environ 45 000 emplois directs et 150 000 emplois indirects, ce qui la place comme le 1^{er} employeur industriel de la région !

Cette filière dynamique, animée par le pôle de compétitivité Mov'eo, couvre la totalité de la supply-chain avec la présence des grands constructeurs (Renault, PSA, Renault Trucks), des grands équipementiers (**Faurecia, Bosch, Valeo**), des carrossiers de classe mondiale tels que **Chéreau**, dans la Manche, et d'un tissu de sous-traitants compétitifs et reconnus. La présence de tous les acteurs engagés dans les challenges de la mobilité propre et intelligente – industriels, centres de recherche, académiques de haut niveau et collectivités locales – ainsi que son intégration au sein de l'Axe Seine, confèrent à la Normandie la place de territoire d'excellence de l'automobile et des mobilités. Quant aux innovations, sachez-le, la Normandie est véritablement le berceau du moteur électrique français, puisque c'est dans son **usine de Cléon** en Seine-Maritime que Renault, pionnier et leader européen de la mobilité électrique, développe l'assemblage de ces moteurs essentiels pour répondre aux enjeux de transition écologique de la mobilité.

EN SAVOIR +

www.pole-moveo.org et www.arianormandie.com



Port du Havre - ©Anne Soulez / Normandie Attractivité

LE NUMÉRIQUE, UNE RÉGION LABELLISÉE FRENCH TECH

Lieu de naissance de la 1^{ère} transaction par carte de paiement à puce puis de la 1^{ère} transaction au monde par téléphone portable équipé d'une puce NFC, la Normandie, en rassemblant toutes les activités numériques de son territoire (formation supérieure et continue, laboratoires, le pôle de compétitivité TES, Marétique, E-commerce/vente à distance, E-santé, E-tourisme et Cluster web...) dispose des atouts pour développer les nouveaux usages et les nouveaux marchés du numérique.

Ses savoir-faire et ses compétences sont déjà reconnus, particulièrement dans les domaines des semi-conducteurs, de la monétique et du sans contact, de la réalité virtuelle et augmentée. Grands groupes, PME et start-up sont présents en Normandie dans tous ces secteurs d'activité.

EN SAVOIR +

<https://www.pole-tes.com>
et <https://www.datalab-normandie.fr>



Néo Digital - ©Francis Apestéguy / Normandie Attractivité



LM Wind Power - ©Teddy Verneuil / Normandie Attractivité

L'ÉNERGIE : un mix et des alternatives au nom du développement durable

Au-delà de l'emploi et de la production, qu'elle soit nucléaire, thermique ou renouvelable, on le sait, mais pas assez : la Normandie, **c'est aussi l'énergie**. Elle s'impose comme la 1^{ère} région française dans ce domaine grâce à son savoir-faire et sa situation géographique. Développement des modes de déplacement alternatifs au tout pétrole, ferme solaire la plus grande en milieu urbain, initiatives de collectivités, **plan Normandie Hydrogène, financement participatif...**

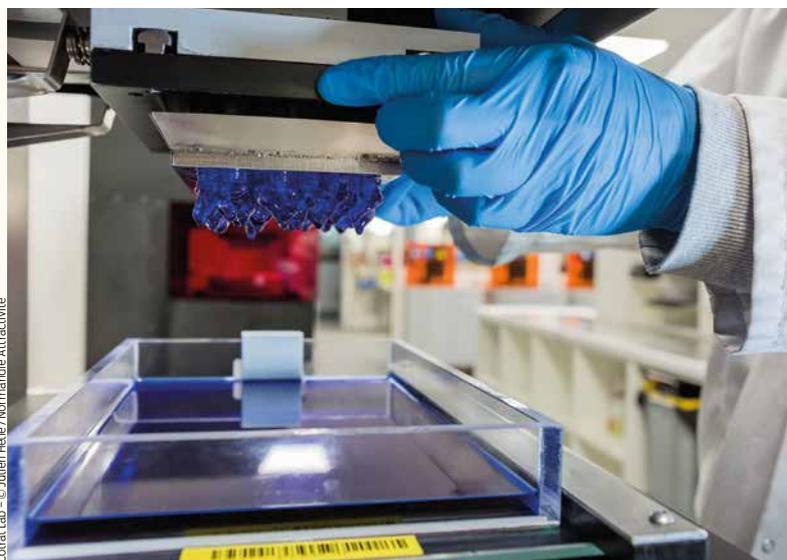
Tandis que les pales de la plus grande éolienne du monde sont construites à Cherbourg par LM Wind Power, Siemens Gamesa, leader de l'éolien en mer, a fait le choix du littoral normand pour construire 5 des 6 premiers parcs de France, près du Havre. La ville seino-marine a elle-même l'ambition de faire du port sa première source d'énergie verte grâce à l'installation de tuiles solaires sur ses bâtiments ! Une filière majeure qui recense dans les domaines du nucléaire et du pétrole, près de 24 800 emplois pour 1 770 établissements.

EN SAVOIR +

<https://www.normandie-energies.com>

CHIMIE ET BIOLOGIE : une véritable alchimie

Production de principes actifs, répartition, conditionnement, logistique... En Normandie, tout particulièrement dans l'Eure et en Seine-Maritime, ce sont plus de 150 établissements industriels en chimie et pharmacie, dont 5 groupes leaders mondiaux, qui travaillent passionnément dans des domaines thérapeutiques clés. Maladies respiratoires, vaccins... des sites industriels majeurs aux start-up innovantes, en passant par les universités scientifiques, ou le Centre d'Investigation Clinique du CHU de Rouen, la Normandie et ses 2 000 chercheurs et experts bénéficient d'une filière complète intégrée sur le territoire. Une activité intense qui lui permet d'être la 2^{ème} région française en chimie pharmaceutique et l'un des principaux bassins de production pharmaceutiques nationaux.



Coral Lab - ©Julien Hélie / Normandie Attractivité



LE TOURISME : *la normandie, destination incontournable*



Filière majeure de la région, le tourisme bénéficie de nombreux atouts : immenses espaces naturels sauvegardés, événements d'envergure internationale, plus de 410 sites classés, des monuments ou lieux inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO, comme le Mont-Saint-Michel ou la ville du Havre, sans oublier la Tapisserie de Bayeux, classée au registre « Mémoires du Monde »... La Normandie, c'est aussi des expériences uniques et des rencontres mémorables : à l'heure où émergent des initiatives individuelles ou collectives pour préserver les ressources de la planète, la région poursuit son engagement dans de vraies valeurs pour préparer le tourisme de demain. Liberté, authenticité, partage : un retour aux sources et une terre de bien-être, partagés et proposés par l'ensemble des acteurs touristiques normands. La Normandie ? Une destination de premier plan !

EN SAVOIR +

<https://www.normandie-tourisme.fr>

© Teddy Vermeuil / Normandie Attractivité



© Maison Berger - Normandie Attractivité

COSMÉTIQUES ET LUXE : *l'export de l'élégance*

Jacomo, Maison Berger, Hermès, Chanel... Parfums, haute-couture, habillement, maroquinerie ont également pris pied dans l'écosystème normand. Maquettistes, fondeurs, moulistes, verriers, trieurs, décorateurs ou paracheveurs, plasturgistes, artisans d'art... Pour preuve, la **Cosmetic Valley**, le premier réseau mondial de parfumerie-cosmétique abrite de grands noms de l'industrie de la parfumerie et de la cosmétique de Normandie.

Et saviez-vous que vos flacons de parfum étaient probablement issus d'une usine de Seine-Maritime ? A quelques kilomètres, dans la vallée de la Bresle, le flaconnage de luxe est une institution, et le premier au monde, rien que ça ! La spécificité de **La Glass Vallée** est en effet de rassembler sur un même territoire des entreprises expertes dans les différentes étapes du processus de fabrication d'un flacon, d'un pot, d'une carafe ou d'une bouteille destinée aux marchés du Luxe.

EN SAVOIR +

www.la-glass-vallee.com

<https://www.cosmetic-valley.com>

<https://www.normandie-habillement.com>

SAVOIR-FAIRE D'EXCELLENCE

Côté excellence, l'artisanat normand n'est pas en reste : on recense près de 65 000 TPE dans le secteur, en ville comme à la campagne : bâtiment, services, alimentation, production... de nombreux emplois en dépendent, sans compter les apprentis, - près de 1100 ! - qui apprennent passionnément le savoir-faire auprès de leurs aînés.

Très présent en Normandie au travers du label national **Entreprises du Patrimoine** Vivant l'excellence du savoir-faire s'exprime également à travers les Arts de la table, la culture et les loisirs, la décoration, la gastronomie, la mode et la beauté, le patrimoine bâti... Il est défendu en Normandie par l'ARSEN, l'Association Régionale des Savoir-faire d'Excellence Normands qui promeut la dextérité et le talent d'une cinquantaine d'entreprises membres dont 2/3 sont labellisées EPV.

EN SAVOIR +

<https://arsen-normandie.com>

<https://cma-normandie.fr>

<https://metiersdartnormandie.fr>

Mauviel - © Teddy Vermeuil / Normandie Attractivité



Parcours MÉTIER

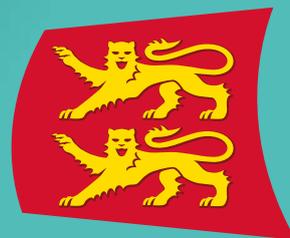
Agence de l'Orientation

Informer et conseiller
les normands dans
leur orientation

S'engager aux côtés
des entreprises
pour faire connaître
leur métier

**Coordonner,
outiller et former**
les professionnels
de l'orientation

La nouvelle **agence** au service
des **normand.e.s**



RÉGION
NORMANDIE



Le Numéro gratuit Parcours-Métier

Vous avez une question relative à votre orientation,
une formation ou une validation des acquis de l'expérience ?

0 800 05 00 00 Service & appel
gratuits

**Nos conseillers vous répondent
au numéro gratuit Parcours-Métier**